

N° 78 - 10 AVR.-10 MAI 70

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

UN DEGRÉ DE PLUS DANS LA DEPORTATION DES BRETONS

VOIR L'EDITORIAL PAGE 2

A "SAPITEX" de FOUGERES les OUVRIERES RIPOSTENT aux LICENCIEMENTS

Le samedi 28 février, 15 ouvrières de l'entreprise SAPITEX recevaient une lettre de licenciement. Licenciement, disait la direction, « imposé par des conditions techniques et financières liées tant à la conjoncture qu'à la Société SAPITEX qui ont pour effet d'imposer la suppression définitive des postes de la finition. »

DECENTRALISATION A LA MODE CAPITALISTE

En 1959, l'usine de vêtements SAPI-
TEX vint de Paris s'installer à Fou-

gères. Elle se développa de telle façon qu'en 1966 ses ateliers employaient 310 ouvrières. Ce développement s'est fait avec l'aide des pouvoirs publics, le patron n'ayant pratiquement aucun fonds lorsqu'il est venu à Fougères. L'affaire a été montée uniquement avec l'argent de la prime d'installation.

Un beau jour, sans consulter personne, le patron décida d'aller s'implanter à Rennes, bien qu'il ait eu la

(Suite page 3)

15 JOURS DE GREVE CHEZ LE MINOR A PONT-L'ABBE

Après 15 jours de grève, du 5 au 20 mars, les 300 ouvriers et ouvrières des Etablissements Le Minor de Pont-L'Abbé (confection, broderie) ont repris le travail après avoir obtenu partiellement satisfaction.

LES RAISONS DE LA GREVE

Début mars, sans en informer le Comité d'Entreprise, la direction des Etablissements Le Minor décidait une réorganisation de l'entreprise, ce qui amenait la suppres-

sion de certains postes ; en outre, la direction proposait une augmentation horaire de 0,50 F à un petit nombre d'ouvrières, dont la déléguée syndicale C.F.D.T., à d'autres, 0,02 F ; mais, pour la majorité, aucune majoration n'était donnée.

Face à cette manœuvre, dont le but était de diviser les employés et d'enrayer au départ tout mouvement revendicatif, la section C.F.D.T. des Etablissements déclencha la grève en exigeant une augmenta-

(Suite page 3)

■ LE VII^E CONGRÈS DE L'UDB

(Voir page 6)

■ 19 AVRIL : MEETING "GALV" A CARHAIX

(Voir page 8)

■ LES PAYSANS BRETONS VICTIMES DU MARCHÉ COMMUN (Suite)

(Voir page 5)

Edito

La Bretagne est depuis de nombreuses années un réservoir de main-d'œuvre pour Paris et les régions industrielles de l'hexagone. Nos analyses socio-économiques expliquent la perte de richesses matérielles et d'hommes que subit régulièrement la Bretagne : agriculteurs sacrifiés par les lois du Marché commun libéral ; employés victimes des abattements de zones ; petits commerçants et artisans prolétarisés (ils sont de loin bien plus nombreux en Bretagne que dans l'Ouest non-breton — la manifestation du 9 mars à Paris l'a clairement révélé). Alors que des super-marchés s'installent un peu partout sur le territoire breton (trois nouveaux, par exemple, dans les Côtes-du-Nord), les petits commerçants sont dans le désarroi. La violence de leurs manifestations — hélas ! trop souvent cantonnées dans les revendications corporatistes, sans liaison avec les luttes des ouvriers — n'est que le reflet des angoissants problèmes dans lesquels ils se débattent. Comme pour les paysans ruinés, déçus, c'est la déportation qui les attend.

Voici que, maintenant, s'est créé à Brest un service d'émigration officiel qui utilise 60 personnes à placer les travailleurs de chez nous dans les régions riches de l'hexagone (« Le Courrier du Léon » de se féliciter de la création de 60 emplois à Brest ! quand il s'agit d'un service qui déportera des milliers de travailleurs !). La région brestoise, capitale du chômage : plusieurs centaines de chômeurs en trois semaines ! signalait, le mois passé, un tract distribué par nos camarades brestoïses. Le régime, face au problème breton, poursuit toujours la même politique d'exploitation. De Bennetot, député gaulliste de Brest, n'a rien de mieux, lui, à promettre aux employés de l'arsenal qu'un statut, soit d'ouvriers militaires, soit d'ouvriers civils ayant des contrats renouvelables tous les trois mois ! Vive la « nouvelle société » ! Quant au patronat, il utilise tous les moyens pour réaliser de substantiels bénéfices sur le dos des travailleurs. L'usine SAPITEX de Fougères, en dix ans, s'installe en trois endroits différents pour obtenir des primes d'installation. Qu'importe le sort de ses ouvrières ! Cabasse, pour la même raison, quitte la zone industrielle de Brest pour se fixer à Landerneau. L'E.T.D.E. du Faouët déménage à Lanester-Lorient, supprimant 110 emplois locaux, ce qui oblige un peu plus tard la population à partir. C'est ainsi que l'intérieur de la Bretagne, plus que partout ailleurs, se vide.

Mais voici qu'un degré de plus s'établit dans la déportation des travailleurs bretons. Une nouvelle filière vient de se créer entre Lorient et Ludwigshafen en Rhénanie. Par l'intermédiaire du jumelage de ces deux villes, deux jeunes Lorientais (un apprenti en mécanique d'entretien et un ouvrier d'imprimerie) ont trouvé à Ludwigshafen un salaire de 1.150 F contre 700 F chez eux. Les capitalistes allemands ont compris l'intérêt d'utiliser le réservoir de main-d'œuvre que constitue la Bretagne (les patrons de Lorient, eux, se lamentent parce qu'ils auront moins d'ouvriers exploitables à bas salaires, alors que c'est tout un pays qui est touché !). La municipalité de Ludwigshafen, par le canal du jumelage, sert d'intermédiaire et organise l'émigration. Profitant de ce que de nombreux jeunes Bretons, titulaires du C.A.P., n'ont sur place qu'un emploi précaire — quand ils en ont un — elle a fait de nouvelles propositions d'embauche (ajusteurs, soudeurs, menuisiers...). Il s'agit là d'une conséquence logique du développement du Marché commun capitaliste. Aujourd'hui, on assiste à un degré supérieur de l'exploitation coloniale de la Bretagne. Jusqu'ici colonie économique des régions riches de l'hexagone, elle devient colonie de l'Europe riche, pays de l'Est exclus.

Le combat de l'U.D.B. est celui de ceux qui refusent la déportation forcée des Bretons, qui veulent du travail en Bretagne dans la dignité et le respect de tous leurs droits de travailleurs et de Bretons. L'U.D.B. ne peut qu'appuyer toutes les revendications progressistes qui veulent arrêter la ruine de l'économie bretonne, et réclame de toutes ses forces l'unité dans le mouvement revendicatif des organisations représentatives des travailleurs. Ainsi soutient-elle, entre autres, les ouvriers du bâtiment qui, victimes des restrictions de crédit, se mettent en grève le 7 avril, ceux des arsenaux qui, ne voulant pas que leurs établissements soient transformés en sociétés d'économie mixtes dans le plan de démantèlement des services publics organisé par le pouvoir, cessent le travail le 8 avril. Elle ne peut qu'approuver les rencontres intersyndicales qui, à Brest, préparent pour la semaine du 12 au 18 avril, des grèves généralisées à la plupart des entreprises. Il est nécessaire que l'unité se fasse, comme vient de le dire l'Union Régionale C.F.D.T. de Bretagne « non seulement pour barrer la route aux licenciements, mais pour la création d'emplois nouveaux et le développement économique de la région ».



LA VIE DU PARTI

LE NOUVEAU COMITE DIRECTEUR

A l'occasion du congrès extraordinaire tenu à Guidel, le 7 et le 8 mars, pour relancer l'U.D.B. sur ses rails après le rejet du gauchisme le comité directeur ayant démissionné en bloc, de nouvelles élections ont eu lieu. Voici les membres élus au nouveau comité directeur :

R. BARGAIN (section de Brest-Centre) ; Ph. CHAIN (section de Paris) ; E. EVENOU (Le Faouët), réélu ; M. FLOCH (Brest-Recouvrance) ; C. GUENE (Brest-Centre) ; J.-P. GOURMEL (Rennes), réélu ; G. JAFFREDOU (Brest-Centre), réélu ; B. LE BLAVEC (Vannes), réélu ; Y.-C. LE MERRER (Auray), réélu ; J.-C. LEON (Brest-Recouvrance), réélu ; R. MOIZAN (Côtes-du-Nord) ; Y. QUINTIN (Rennes), réélu ; A. TASSEL (Nantes), réélu ; Y.-C. VEILLARD (Rennes), réélu.

REUNION DU COMITE DIRECTEUR LE 8 MARS

A la fin du congrès, le nouveau comité directeur tenait sa première séance. En particulier, il élit pour un an les responsables des quatre postes techniques du bureau central :

- affaires extérieures : J.-C. LEON ;
- affaires intérieures : G. JAFFREDOU ;
- presse : J.-P. GOURMEL ;
- trésorerie : Y.-C. LE MERRER.

SECTION DE BREST-RECOUVRANCE

— Depuis le Congrès de Guidel III, la section de Recouvrance a eu une réunion, au cours de laquelle elle a reconduit le bureau de section, et fixé les quotas de ventes, collages, réunions publiques, pour l'année U.D.B. à venir. Par ailleurs, le camarade R. Leprohon, de Brest-Centre, est venu exposer le thème « Pourquoi un parti breton de gauche ». Une discussion a fait suite à cet exposé.

— Sur le plan pratique, les ventes continuent à être effectuées régulièrement, et le renforcement de la section va permettre d'envisager, en avril, de nouveaux points de ventes à la criée.

SECTION DE BREST-CENTRE

- Nombreux tracts distribués (2 000) dans les rues de Brest, pour dénoncer les licenciements à Brest ;
- Participation au déjeuner-débat lors du passage de M. Lebasque à Brest, sur le thème « socialisme et démocratie » ; en fait, on a surtout parlé de la situation coloniale de la Bretagne... pas mal du tout ! (dommage que le GEES, qui organisait ce déjeuner-débat, l'ait fait sur invitations !) ;
- Soutien de Brest-Centre aux ouvriers en grève de la S.G.E., par une collecte auprès des militants et aux restaurants universitaires ;
- Fixation des quotas (en hausse très nette) ;
- Hausse généralisée des ventes du « Peuple Breton » ; accueil favorable de la population pour « Pobl Vreiz ».

SECTION DES COTES-DU-NORD

La section, malgré l'absence de vente à la criée le mois passé, a vu progresser le chiffre des ventes du « Peuple Breton ». En plus de ses activités habituelles (collage et propagande diverse), la section a essentiellement consacré ses efforts à la préparation de sa prochaine réunion publique. Celle-ci, qui aura lieu à Saint-Brieuc le 24 avril, sera aussi annoncée par voie de presse et d'affiches.

SECTION DU FAOUE

En dehors de ses réunions internes bi-mensuelles consacrées, l'une à la préparation du Congrès, l'autre à la discussion et à la préparation du rassemblement départemental de « Galv », les militants de la section du Faouët ont participé à de multiples activités axées sur « Galv » :

- Réunion « Galv » qui s'est déroulée à Rostrenen le 15 mars ;
- Travail de propagande ;
- Rassemblement départemental « Galv » ;
- Réunion « Galv » à Le Faouët, le 24 mars.

SECTION DE NANTES

Outre ses activités de routine, la section de Nantes a eu l'occasion d'envoyer à « Eclair », « Presse-Océan » et « Ouest-France » des communiqués concernant les grévistes de la faim de Sud-Aviation, auxquels fut aussi envoyée une lettre. Des contacts avec les agriculteurs ont été amorcés.

SECTION DE RENNES

Outre le travail de routine (ventes, collage d'affiches...) la section de Rennes :

- s'est spécialement penché pour la préparation du Congrès extraordinaire sur les problèmes internes du parti (formation des militants, amélioration des structures du parti...);
- a commencé un travail rigoureux de réabonnement au journal d'anciens abonnés ;
- a fait par l'intermédiaire de l'un de ses membres une réunion d'information « Galv » à Redon, à la fin de laquelle un groupe « Galv » a été créé ;
- suivi de près :
 - l'action menée par les syndicats représentatifs des travailleurs contre le syndicat-bidon C.F.T.,
 - la grève de l'Entreprise SAPITEX de Fougères.

SECTION DE VANNES

La section de Vannes a travaillé à la préparation du Congrès du Parti et à la journée départementale « Galv » du 22 mars. Cette dernière préparation s'est faite avec le cercle « Ni » qui poursuit ses activités pour la langue et la culture bretonnes (affichages, tracts, collaboration au journal...).

La vente du « Peuple Breton » est en légère progression et le nombre des dépôts a été considérablement multiplié. Des réunions publiques sont en préparation pour expliquer aux Vannetais et aux sympathisants la nature et les positions de l'U.D.B.

REUNION PUBLIQUE A ELLIANT

Le 2 avril, était organisée à Elliant (Sud-Finistère) une réunion d'information et d'échange — à laquelle étaient invités J.-N. Le Du, secrétaire général du C.R.J.A., et l'U.D.B. — sur le thème de la situation actuelle de l'agriculture. J.-N. Le Du présenta les choix qu'a faits le syndicalisme agricole progressiste face à l'agriculture victime du système capitaliste. Après la présentation de l'U.D.B. par H. Grall, J.-P. Gourmel analysa la situation de l'agriculture bretonne dans le système capitaliste actuel et dans le Marché commun. De nombreuses questions furent posées à J.-N. Le Du, tandis que de son côté, l'U.D.B. précisait ce qu'elle entendait par le colonialisme auquel est soumis la Bretagne. Des adhésions au parti ont été demandées après la réunion, à laquelle assistaient une vingtaine de personnes.

RECTIFICATIF

Dans l'édition du n° 77 du « Peuple Breton », nous regrettons que parmi les manifestants de la journée laïque du 22 février bon nombre de professeurs et d'instituteurs n'avaient pas le souci des difficultés des classes populaires. Il aurait fallu dire « parmi les non-manifestants », car nous pensions à ces enseignants petit-bourgeois qui oublient les luttes de classe et qui, le jour de la manifestation — on a pu le constater — étaient restés chez eux ou avaient pris des loisirs.

RESTAURANT "L'OASIS"

CHEZ BACHIR

16, rue Jean-Bart

RECOUVRANCE - BREST

Spécialités orientales et françaises
Ouvert toutes les nuits de 18 h à 6 h

SAPITEX A FOUGERES

(Suite de la page 1)

possibilité d'étendre son atelier à Fougères. A Rennes, il bénéficia de nouveau de l'aide des pouvoirs publics et commença de déménager l'atelier de Fougères vers celui de Rennes, diminuant dans le même temps l'effectif du premier.

Au début de 1969, il s'est encore déplacé pour s'installer à Angers et bénéficier d'une troisième prime d'installation.

Ainsi, de 1966 à 1969, l'effectif de l'usine de Fougères tombait de 310 à une centaine : soit 200 emplois en moins. Voilà le genre de décentralisation que le gouvernement français et le patronat réalisent pour « développer les régions les plus défavorisées. »

LES OUVRIERES EN FONT LES FRAIS

Les années passées, SAPITEX a réalisé des bénéfices dont les ouvrières n'ont eu droit ni au partage, ni au contrôle. Maintenant les difficultés ont surgi, de sorte que selon la logique patronale les ouvrières en sont les victimes toutes désignées.

Parmi les 15 ouvrières qui le 28 février recevaient cette lettre de licenciement, plusieurs ont dix ans d'ancienneté, tandis que d'autres sont à un âge où il est difficile de se reclasser. Mais le capitalisme ne vise qu'au profit immédiat de quelques-uns.

D'ailleurs, le licenciement des 15 ouvrières était une violation des dernières lois concernant les comités d'entreprises selon lesquelles la direction doit prévenir suffisamment à l'avance le personnel des difficultés pour laisser le temps de trouver des solutions. Or, les délégués du comité d'entreprise, convoqués le 27 février sans ordre du jour préalable, étaient

mis par la direction devant le fait accompli : les lettres de licenciement étaient datées du même jour ! De plus, SAPITEX n'a tenu aucun compte du vœu du Comité d'Expansion de Fougères qui demande aux entreprises de prévenir la Commission de l'Emploi pour étudier les situations difficiles.

RISPOSTE ET VICTOIRE SYNDICALE...

Sitôt connue la décision du licenciement des 15 ouvrières, la C.F.D.T. a réagi en appelant les ouvrières à une grève d'une demi-journée et en diffusant aux travailleurs et à la population de Fougères un tract dans lequel elle exigeait la suppression des licenciements et demandait une rencontre avec les autorités et les notables de la ville.

Le résultat de cette action est positif : la rencontre proposée a eu lieu avec plusieurs personnalités de Fougères et le directeur de l'atelier, et les 15 licenciements ont été supprimés.

... VICTOIRE PARTIELLE CEPENDANT

Cette victoire syndicale ne signifie pas que le problème est résolu, surtout si l'on sait que SAPITEX traverse actuellement des difficultés financières, conséquence de la mauvaise gestion de l'entreprise. Il faut donc s'attendre à ce que la direction utilise des méthodes analogues pour y remédier. Les ouvrières ne l'ignorent pas et sont prêtes à poursuivre la lutte dès qu'elle s'imposera.

J. COTEL.

CAFE DES MOUETTES
GUINNESS A LA PRESSION
PORT DE COMMERCE
BREST - Tél. 44-33-21

Rue Sainte-Thérèse B A R
— Quimper —
« CHEZ MICHOU »
Cadre breton • Ambiance sympathique
Disques (bretons - jazz - variétés)
CHOUCHENN

GREVE CHEZ LE MINOR

(Suite de la page 1)

tion uniforme horaire de 0,50 F pour tout le personnel et un salaire minimum horaire de 4 F : plus de salaire au-dessous de 600 F par mois (alors que la moyenne hexagonale est de 774 F).

MOUVEMENT DE SOLIDARITE

Le lundi 8 mars, devant l'échec des négociations, un comité de grève se mettait en place, les organisations de gauche apportaient leur soutien, la solidarité s'organisait dans toute la région par des meetings d'information, des quêtes sur la rue, dans les entreprises ou à l'occasion de la manifestation contre les zones de salaires à Quimper.

Le 12 mars, les ouvrières décidaient une marche sur Quimper et un défilé à travers la ville (Le Préfet se borna à écouter « avec intérêt » leurs revendications).

LES BRISEURS DE GREVE

La direction, par les manœuvres habituelles, cherchait à briser le mouvement, aidée par la presse-opium. « Une solution semble devoir intervenir » titrait « Ouest-France » au quatrième jour de grève. « Ouest-France » encore donnait un compte rendu ironique de la manifestation de Quimper : « Ce qu'il y a lieu de retenir de cette manifestation féminine, en dehors de son côté juvénile qui faisait songer à un défilé d'étudiantes, c'est son caractère aimable et vraiment digne du beau sexe... »

Devant la détermination des grévistes, la direction a dû accepter un compromis qui ne doit marquer qu'une étape dans la lutte menée contre une exploitation honteuse : « Le Minor gagne beaucoup, mais paie peu », affichait une pancarte à Quimper.

QUELQUES CONCLUSIONS A TIRER DU CONFLIT

— Le Minor, bon bourgeois breton, patron de la Bretagne folklorique, rejoint ses amis du beau monde capitaliste quand il s'agit d'exploiter la classe ouvrière bretonne. Le rôle de la bourgeoisie bretonne, souvent dénoncée par l'U.D.B., apparaît ici nettement. Il convient de la combattre avec la même énergie que les capitalistes de tous pays, unis dans l'internationale du capital.

— Il faut saluer le courage des jeunes ouvrières engagées dans cette grève, soumises aux manœuvres patronales, au dénigrement des réactionnaires locaux et même à la désapprobation familiale. Beaucoup d'entre elles ont moins de 20 ans. En agitant la « peur du rouge », en prêchant la soumission, on cherchait à les démoraliser.

— L'élan de solidarité de la grande majorité de la population, lors des quêtes notamment, est réconfortant et laisse présager une volonté de lutte contre l'action du capitalisme qui tend à transformer la Bretagne en désert économique avec des flots exploitables à son gré.

U.D.B. - QUIMPER.

TRANSIOCEAN A BREST

La C.F.D.T. de Brest apporte des renseignements complémentaires à l'article du « Peuple Breton » n° 76 (10 février - 10 mars 1970).

Dès l'installation de l'usine à Brest et jusqu'en 1968, la C.F.D.T. y a été fortement implantée.

Pourquoi ce syndicat a-t-il vu ses effectifs baisser ? La C.F.D.T. essaie rapidement d'y répondre.

Les méthodes de la direction et les lois actuelles sur le travail permettent énormément d'abus et le P.D.G. assisté du directeur Couff ont su en tirer parti.

QUELQUES FAITS

Fin 1963. — Suite à l'assemblée générale des adhérents de la C.F.T.C. (C.F.D.T. actuelle) ayant pour objet la présentation d'une liste de délégués, quatre militants, dont deux figurant sur la liste, étaient licenciés.

Janvier 1964. — Pour faire aboutir leurs revendications les travailleurs déclenchent une grève. Aussitôt quatre délégués C.F.D.T. sont mis à pied avec demande de licenciement.

Six autres salariés ayant pris une part active à la grève reçoivent une lettre de licenciement. Motif : grève illégale.

Les salariés qui n'ont pas fait grève reçoivent une prime... 10 F. L'Inspection du Travail contactée par la direction refuse, puis accepte, sans donner aucune explication, le licenciement des quatre délégués.

Suite à cette décision de l'Inspecteur du Travail, la direction licencie les délégués — motif : faute lourde — et leur supprime préavis et congés payés.

Février 1964. — Le Syndicat C.F.D.T. demande pour neuf militants des autorisations d'absence dans le cadre légal des congés-éducation.

Le lendemain, un des neuf se voit proposer le choix entre un changement de poste et le licenciement.

Ainsi en deux mois, 16 personnes adhérentes à la C.F.D.T., militants pour la plupart, toutes ayant pris une part active à la grève, sont licenciées. Les salariés ayant participé à la grève voient leur prime réduite de 5%.

Voici quelques faits d'une longue liste.

MAIS QUE FONT LES PERSONNALITES ET LES NOTABLES ?

Les démarches faites auprès du préfet, du maire ou même de l'Inspection du Travail ne changeront rien. La collusion entre les autorités et la direction éliminera les militants C.F.D.T. de l'usine.

Fort de cet appui, Couff et Dabagian n'ont pas de scrupules. La C.F.D.T. dans une lettre le 19 avril 1965, puis verbalement, l'a expliqué au ministre du Travail de l'époque, M. Granval.

Cette démarche a été sans succès et pourtant les exemples étaient éloquentes, par exemple :

M. Couff convoque la camarade de travail d'une déléguée : « Etes-vous catholique et pratiquante ? » — « Oui » — « Eh ! bien, jurez-moi sur votre foi que vous allez dire la vérité. N'est-il pas vrai que votre camarade vous a

demandé de réduire votre activité et votre cadence ? »

La jeune ouvrière a eu le courage de ne pas répondre.

Le même Couff à un candidat aux élections professionnelles : « Laissez tomber votre syndicat, dites-lui que vous êtes trop jeune ! Si vous le faites, je vous ferai nommer adjoint à un chef d'atelier. »

L'ouvrier a refusé cette manœuvre de chantage.

LE SCANDALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

(Ou comment se servir de l'argent de l'Etat à des fins personnelles !)

Transocéan se fait financer la formation de son personnels par le Fonds de Développement Economique et Social (F.D.E.S.). Cet organisme a pris en charge 392 stagiaires de 1962 à 1967 et la formation a été financée en quatre tranches. Les stagiaires travaillant pendant leur stage !

Pour 133 personnes faisant partie d'une première tranche, il a été versé par le F.D.E.S. 112 358,58 F (plus de 11 millions d'anciens francs). Pensez qu'il y a eu quatre tranches d'adoptées par le ministre des Affaires sociales, donc quatre tranches de financées !

QUE DEVIENNENT LES OUVRIERES FORMEES ?

Cinq années après le premier stage, il ne se trouve plus dans l'usine que 14 personnes ayant plus de cinq ans d'ancienneté !

Entre octobre 1962 et octobre 1968, il y a eu 1 024 départs dont 362 licenciements et 662 démissions (encore faut-il s'entendre sur le mot démission).

EST-CE CA L'INDUSTRIALISATION DE LA BRETAGNE ?

Dès 1964, la C.F.D.T. de la région brestoise dénonçait cette fausse industrialisation qui permet aux employeurs végétant à Paris de survivre à Brest en y trouvant :

- une main-d'œuvre payée 20 % moins cher qu'à Paris ;
- une exonération temporaire de patente ;
- une prime pour création d'emplois et pour formation de main-d'œuvre ;
- des facilités de paiement par la location-vente des bâtiments.

« La C.F.D.T. pense pour sa part que les usines qui ont besoin de bas salaires pour tourner, les employeurs qui sont venus avec une mentalité d'exploiteurs ne préparent en rien l'avenir de la région. Au contraire. »

Dans le cas présent, les travailleurs payent deux fois la note présentée par Transocéan :

- une fois en tant que contribuables brestoises ;
- une fois en tant que travailleurs. N'est-ce pas là payer cher son exploitation par des patrons sans scrupules ? Le problème des usines pirates est posé. Il faudra le résoudre.

PEINTURE - VITRERIE
PAPIERS PEINTS
Décor - Revêtements
HENRI LE LANN
44, rue de l'Eglise, 44
BREST-RECOUVRANCE
Tél. 44-81-38
TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES

FLOREAL
(Maison COUPA)
LE GUILVINEC - SAINT-GUENOLE
Fleurs naturelles - Mariages - Deuil
TRANSFLOR

PETROCHIMIE... SIDERURGIE...

LES DERNIERES ILLUSIONS

LA PETROCHIMIE A BREST? REVE ET... REALITES

« L'industrie des matières plastiques, issue de l'éthylène et de divers co-produits comme le propylène et le butadiène, se développe chaque année en Europe occidentale à raison de 10 à 12 %, c'est-à-dire que la production d'éthylène double ainsi en six ou sept ans. Or, l'équipement français en steam-cracking est actuellement insuffisant et les industries pétrolières et chimiques envisagent de remédier rapidement à cette situation. Des investissements sont nécessaires et des décisions doivent être prises dans un court délai. Il n'est pas utopique de considérer que la Bretagne occidentale peut participer à ce développement... » Ces phrases ne sont évidemment pas de nous ; elles sont tirées du numéro d'octobre 1969 du journal « Brest-Municipal » (directeur, Georges Lombard), consacré à « la pétrochimie et la Bretagne occidentale ».

Nous avons toujours pensé, à l'U.D.B., qu'il était, au contraire, utopique de croire que les grosses sociétés pétrolières viendraient s'installer d'elles-mêmes en Bretagne. De fait, après les mises en marche récentes ou imminentes du steam-cracking d'éthylène du Havre (320 000 tonnes/an) de celui de Terneuzen (Pays-Bas, 400 000 tonnes/an) et de celui de Teesside (Grande-Bretagne, 450 000 tonnes/an), les projets des compagnies pétrolières et chimiques sont maintenant connus, en ce qui concerne la production d'éthylène. C'est ainsi, que dans les années qui viennent, la société « Naphthachimie » implantera à Lavera, près de Marseille, un steam-cracking produisant 400 000 tonnes par an d'éthylène ; « Shell » en installera un autre à Carrington (Grande-Bretagne, 450 000 tonnes/an) ; « Badische Anilin et Soda Fabrik » à Ludwigshafen

(Allemagne, 400 000 tonnes/an) ; « Montecatini Edison » à Porto Maghera (Italie, 500 000 tonnes/an) ; « Dow » à Terneuzen encore (400 000 tonnes/an), (chiffres donnés par la revue d'actualités scientifiques « Chemical et Engineering News » de janvier 70).

Tout ceci fait qu'en Europe occidentale, bientôt la production d'éthylène couvrira très largement les besoins, et qu'il n'a jamais été, ni ne sera jamais question d'implanter à Brest un steam-cracking produisant de l'éthylène, qu'il « est usuel d'associer aux raffineries » selon « Brest-Municipal ». Les responsables brestoïses qui « ont exploré (sic) les possibilités de la pétrochimie » connaissent-ils ces projets au moment de la publication de leur « étude » ? Nous ne le savons pas ; qu'ils aient été au courant de ces projets ou non a d'ailleurs peu d'importance, car dans les deux cas leurs articles auraient été identiques : « Brest-Municipal » n'est pas là pour informer les Brestoïses, mais pour entretenir chez eux l'illusion qu'une industrialisation de la Bretagne est encore possible dans le système actuel. N'a-t-il pas eu le toupet d'écrire dans son numéro de février 70 « qu'en marge des récentes décisions gouvernementales, Brest garde ses atouts dans la course à l'équipement pétrolier » !! Atouts peut-être, mais chance aucune ; car la politique économique des trusts capitalistes européens est claire : donner aux régions riches les moyens de s'enrichir davantage, afin qu'ils puissent réaliser de plus gros profits. Que leur importent l'avenir de la Bretagne et le légitime désir des bretons de travailler chez eux.

Section de Brest.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE BREST LES AUTRUCHES FONT LA LOI

Au terme de sa plus importante séance de l'année, le conseil municipal de Brest est entré en guerre contre l'érotisme et la pornographie. Il répondait ainsi à la pétition de « 600 ou 700 Brestoïses excédées par cette frénésie de débauche et d'incitation à des spectacles inadmissibles. » (sic). Félicitons-nous. Encode de braves gens à qui l'Armée du Salut a ouvert les yeux !

Cependant, le conseil municipal de Brest est trop timide. Il se contente « d'élever une protestation solennelle » contre « l'envahissement de tous les moyens d'expression publics par une production érotique et pornographique de plus en plus provocante. » Et il :

— Demande instamment à M. le Premier Ministre et à M. le Ministre de l'Intérieur, comme premières mesures d'urgence :

— De prescrire des enquêtes sérieuses sur l'origine de toute une production audio-visuelle, littéraire et journalistique qui attente aux droits même de l'enfant ;

— De faire saisir tous les ouvrages pornographiques exposés et de pénaliser toutes personnes fautives, conformément à l'article 283 du code pénal ;

— De taxer tous les ouvrages érotiques comme « objets de luxe » et d'affecter le produit de cette taxe à des œuvres de moralisation publique ;

— De prescrire que ces ouvrages et objets soient dorénavant vendus uniquement dans des officines déclarées et surveillées où les mineurs n'auraient pas accès.

Protestation trop timide, dis-je, quoique « solennelle », car les méthodes sont dénuées, elles ne sauraient contenter longtemps le peuple anonyme des bigots, des chaisières, des Tartuffes en tous genres. Il faut oser, il faut aller plus loin : interdire à la vente les magazines féminins qui proposent aux jeunes yeux innocents des formes troublantes (cf. l'invention démoniaque du soutien-gorge transparent) ; interdire immédiatement les devantures de sous-vêtements féminins (et pourquoi ne pas créer des « officines déclarées et surveillées », où nos compagnes s'approvisionneraient après 10 heures du soir, sur ordonnance du conseil municipal ?) ; interdire le travail dans les fabriques de soutien-gorges de la zone indus-

trielle de Kergonan aux jeunes filles de moins de 21 ans, car cela pourrait leur donner des idées...

Ceci n'est pas assez. Dans le cadre du Palais des Arts et de la Culture, je suggère qu'il soit procédé à une épuration radicale de la littérature universelle : bannir péle-mêle l'impression et la vente des œuvres de Boccaccio, D.H. Lawrence, La Fontaine, Paul Eluard, James Joyce, Vladimir Nabokov, pour citer quelques uns d'une liste nullement limitative. Il serait évidemment souhaitable et nécessaire de refaire un procès à « Madame Bovary » de Gustave Flaubert, aux « Fleurs du Mal » de Baudelaire — en toute culture française. Ces auteurs seraient à titre posthume condamnés à de fortes amendes. Pour clore la nouvelle croisade, on distribuerait dans les boîtes aux lettres, dans la rue, gratuitement les Mémoires du général De Gaulle et les œuvres complètes de la Comtesse de Ségur (à condition de ne pas dévoiler les tendances sado-masochistes de l'excellente comtesse).

Ne trouverait grâce qu'un Prosper Proux, par exemple, et ses poèmes licencieux en langue bretonne, car il doit être entendu qu'il n'existe ni littérature bretonne, ni peuple breton, et que par conséquent il ne pourrait être question d'interdire ce qui n'existe pas.

Voilà, Bretons, une municipalité énergique et avisée. Les jeunes Bretons s'expatrient par milliers tous les ans ? Le port pétrolier ne s'installera pas à Brest ? Seules des usines-pirates s'installent sur la zone industrielle ? Le nombre des emplois ne cesse de diminuer de façon alarmante ? Il y a baisse constante de la qualité de la vie en Bretagne ? Eh bien, on va voir ce qu'on va voir ! Le conseil municipal proteste, en attendant sûrement de descendre dans la rue, il proteste contre une « production érotique et pornographique de plus en plus provocante » ! Et les Brestoïses se plaindront encore de ne pas être administrés !

Signalons à la dévorante flamme moralisatrice du conseil municipal, qu'il existe de nombreuses publications réellement nocives pour la santé intellectuelle et mentale des Brestoïses : ces journaux s'appellent Ici-Paris, France-Dimanche, Détective, etc. Ces publications pornogra-

Pas de complexe sidérurgique en baie de Douarnenez

Depuis plusieurs mois, le bruit courait en Cornouaille qu'un complexe sidérurgique allait s'implanter en baie de Douarnenez. Un dossier, préparé par le C.E.C.O.R. (Comité d'Expansion de Cornouaille) et par les services de l'Équipement, avait été déposé et des contacts pris avec la société PECHINEY en vue de l'implantation d'une usine de production d'alumine sur la côte de Poullan-sur-Mer, usine de nature à assurer plus de 2.000 emplois, précisait-on.

DERNIERES ILLUSIONS

Tout cela était trop beau ! Après les différents refus opposés à une véritable industrialisation de la Bretagne depuis de longues années (cf. le port pétrolier d'éclatement), on vient d'apprendre sans surprise que ce projet est lui aussi rejeté. La société PECHINEY n'est pas intéressée et se moque bien des problèmes d'emplois en Bretagne ; quant au gouvernement, « le rejet du projet confirme la volonté évidente de l'Etat de maintenir la Bretagne en état de sous-développement permanent » déclare fort lucidement le C.E.C.O.R. Reste à en tirer les conclusions...

Le C.O.D.D.A.F. (Comité de Développement et d'Aménagement du Finistère) les tire à sa façon ; suite à cet échec, il décide une action d'envergure : la publication d'un manifeste ! Ce manifeste, en cours de rédaction, se présentera sous la forme de deux documents :

— l'un, de caractère technique, sur les atouts inemployés de notre pays, sur la dégradation de la situation économique avec ses remèdes possibles, document qui s'adressera à la population.

— l'autre, plus percutant, précisera le problème des choix fondamentaux à l'intention des pouvoirs publics responsables.

Ainsi, on veut bien informer la population bretonne, mais pas trop ! On veut bien la mobiliser, mais surtout pas sur des objectifs politiques. Trop dangereux !

Enfin, ces organisations conservent leurs illusions : il suffira, croient-elles, d'un peu de battage dans la population et d'un manifeste pour faire pression sur les pouvoirs publics et obtenir « l'usine-pirate » tant souhaitée. Il est vrai que certains n'en sont même pas là : après l'échec du projet de grand port d'éclatement pétrolier dans la région brestoïse, les élus locaux ont trouvé une nouvelle « vocation » pour leur ville : la grande réparation navale et la pétro-chimie (voir ci-contre ce qu'il en est).

Et la municipalité de Brest part en guerre, non contre le chômage et le sous-emploi, mais contre la pornographie ! Et que devient donc la SEMENF (Société d'Economie Mixte d'Etudes du Nord-Finistère) ? La voilà bien discrète après tous ces échecs de décentralisation, en particulier celui de la SEROM de Morlaix (voir le n° 75 du Peuple Breton) !

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : UN CANULAR

Pourtant l'avenir est plus sombre que

phiques, à très grand tirage, jouissent impunément d'une large diffusion dans tous les kiosques de Brest depuis de longues années, et elles sont signalées par de grandes affiches « provocantes ». Mais pourquoi donc les 600 ou 700 bigots frieux de Brest n'ont-ils encore jamais protesté ? Ils en avaient pourtant le temps. Ne serait-ce pas parce que ces journaux infects, qui triturent la vie privée des stars et des princesses, qui fouillent les poubelles judiciaires, servent les intérêts de la bourgeoisie en chloroformant la population ? Ne serait-ce pas parce qu'ils sont les piliers de l'ordre établi ?

Paol QUEINNEC.

jamais. La lecture du rapport du groupe de travail du VI^e Plan, chargé de proposer les grandes options d'aménagement de la façade atlantique pour les années à venir, dans le cadre de la Commission Nationale d'Aménagement du Territoire, devrait chasser les dernières illusions des optimistes professionnels ; on y lit en effet ceci : « Il semble qu'il faille renoncer, au moins pour la durée du VI^e Plan (1971-75) à voir s'implanter sur la façade atlantique une industrie sidérurgique. De même, il ne semble pas raisonnable d'envisager la création d'une industrie de l'alumine ; à plus long terme, la même question pourrait recevoir une réponse plus favorable, à condition que le coût de l'énergie ait été abaissé et qu'une demande suffisante se soit manifestée ». Et on appelle cela une Commission d'Aménagement du Territoire, qui attend que, comme par miracle, la demande régionale d'alumine devienne suffisante et le coût de l'énergie plus faible, sans en prendre les moyens !

Enfin, au sujet de la pétrochimie, grand « espoir » de la région brestoïse, les membres du groupe de travail ont été tellement divisés qu'aucune conclusion et aucune proposition n'ont été présentées !

Le rapport du préfet de région « Bretagne », en vue de la préparation du VI^e Plan, est lui-même un véritable canular. Toutes les options se situent à l'horizon 1985, mais sans aucune proposition concrète ni engagement ferme d'industrialisation pour la période 1971-75, sans la définition d'aucun choix prioritaire... Son objet est-il de proposer des mesures en vue du développement de la Bretagne ou d'endormir la population dans un flot de banalités et de formules creuses ?

Les têtes de chapitre du « Rapport de synthèse sur les grandes orientations du VI^e Plan » sont, à cet égard, révélatrices et laissent rêveur : « La Bretagne en 1985 : un exemple d'aménagement du territoire... » « ouverture sur le large et intégration à l'Europe... », « La Bretagne, plate-forme océanique », « Le désenclavement permanent », « un réseau de villes équilibrées dans un paysage de vacances », etc...

Suite à l'échec du projet de complexe sidérurgique en baie de Douarnenez, le C.E.C.O.R., dans un communiqué, « rejette une politique d'aménagement du territoire qui, en France, fait les régions riches plus riches et les régions pauvres plus pauvres ».

Peut-il en être autrement dans un système où le gouvernement est au service des monopoles, tels PECHINEY, DE WENDEL ou les groupes pétroliers ? Car, en définitive, qui décide du lieu des implantations des complexes industriels : le « conseil des ministres » ou les grandes sociétés elles-mêmes, en fonction de leurs intérêts financiers ?

Finalement, il n'y a aménagement et développement industriel en système libéral que dans la mesure où les projets correspondent aux intérêts des firmes privées, c'est-à-dire lorsque ces projets concernent les régions « fortes », seules aptes au profit. La Bretagne n'est pas dans ce cas...

C. C.

LIBRAIRIE

"Brentano's"

Tous les livres français et étrangers

★

7, quai Chateaubriand - RENNES

Tél. 40.70.32

LES AGRICULTEURS BRETONS

et le Marché Commun

(Suite des n^{os} 73, 75 et 76)



UNE REPARTITION SCANDALEUSE DES AIDES :

On sait que les aides de soutien des marchés agricoles européens sont versés par la section « garantie » du F.E.O.G.A. Ces aides se caractérisent à la fois par leur coût élevé, leur inefficacité et l'injustice profonde qui préside à leur répartition.

— Le coût élevé des dépenses de soutien des marchés agricoles a été suffisamment évoqué par la « grande » presse :

■ 1967-68 6,5 milliards de F.
■ 1968-69 10 »
■ 1969-70 .. env. 13 »

— Ce dont on parle beaucoup moins par contre, c'est de l'inefficacité de ces mesures et surtout de leur répartition scandaleusement injuste. Aides inefficaces, car elles ne résolvent en rien les difficultés agricoles : elles ne contribuent ni à relever le revenu des agriculteurs (à l'exception des céréaliers et betteraviers), ni à adapter l'offre de produits agricoles à la demande ; au contraire, les excédents tendent à s'accroître tandis que les productions déficitaires le deviennent un peu plus chaque année (viande bovine en particulier).

— Pourquoi cette inefficacité au niveau de l'intérêt général ? Car cette politique n'est pas inefficace pour tout le monde, mais apparaît bien comme un moyen pour éliminer certains et favoriser les plus riches. La politique de soutien des marchés du F.E.O.G.A. est en effet profondément injuste :

* Le soutien des marchés est UNE VÉRITABLE PRIME A LA SURFACE ; elle profite essentiellement aux gros producteurs, car il n'y a pas de plafonnement de l'aide par exploitation, ce qui pousse à l'aggravation des excédents (blé, sucre...). On a calculé que, pour l'année 1967, les exploitations de 7 ha, 15 ha et plus de 100 ha avaient reçu, en moyenne par le biais du soutien des marchés, les sommes suivantes :

Exploitations de 7 ha : 1 584 F.
Exploitations de 15 ha : 3 120 F.
Exploitations de plus de 100 ha : 32 911 F.

(Notons qu'une bonne partie de ces aides ne va pas en fait aux producteurs mais aux exportateurs et aux industriels).

* Le soutien est très différent selon les régions ; étant proportionnel à la surface des exploitations et très variable selon les productions, il est beaucoup plus important dans les zones de grande culture. Ainsi, en 1968, les régions du Nord, Est et Centre

ont reçu en moyenne 4 499 F par actif agricole non salarié ; les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest ont reçu en moyenne seulement 1 194 F par actif, soit un écart de 1 à 3,8 : une fois encore les régions déjà les plus riches et les mieux structurées sont privilégiées !

Cette inégalité de traitement se retrouve dans les crédits accordés aux industries agricoles et alimentaires par la F.D.E.S. (Fonds de Développement Économique et Social) : le montant de ces crédits, rapporté au nombre d'actifs agricoles, a été, en 1967, 3,66 fois plus important dans le secteur Nord - Est - Centre que dans les régions Ouest - Sud - Ouest, et 4,22 fois plus important en 1968 (Nord - Est - Centre = 727,2 F par actif agricole ; Ouest - Sud - Ouest = 171 F). Ceci est particulièrement grave et significatif de la politique agricole du gouvernement, lorsque l'on sait le rôle de plus en plus déterminant de ces industries de transformation dans la localisation et le développement des productions agricoles.

* Enfin, les aides de soutien privilégient certaines productions caractéristiques des régions de grande culture. Le tableau ci-joint, qui donne la ventilation des dépenses de la section « Garantie » du F.E.O.G.A., par produit et en pourcentage pour les deux dernières années, permet d'apprécier ces inégalités :

● Les céréales commercialisées, la betterave à sucre et les plantes industrielles, qui représentent 15 % de la production finale agricole (en valeur) en France et moins de 3 % en Bretagne, se taillent la part du lion : 60 % des aides ! Ces aides représentent à elles seules 17 à 18 % du prix du blé et de la betterave sucrière en 1967-68 et 32 % en 1968-69, et 54 % du prix des graines oléagineuses ; toutes productions évidemment caractéristiques de la région parisienne d'agriculture capitaliste !

● Par contre, les productions animales qui constituent 58 % de la production finale de l'agriculture française, mais plus de 80 % en Bretagne, sont vraiment les parents pauvres : elles ne totalisent que le tiers des aides totales ! 90 % de ces aides vont aux produits laitiers, ce qui laisse une part tout à fait dérisoire aux autres productions (aviculture, bovins). De même le soutien apporté au secteur des fruits et légumes est extrêmement faible.

LES DEPENSES DE LA SECTION « GARANTIE » DU F.E.O.G.A. EN 1967-68 ET 1968-69, EN POURCENTAGE ET PAR PRODUCTION

Productions	1968-69		Part du soutien dans la valeur de chaque production		Place de chaque production dans la valeur de la production totale	
	1967-68	1968-69	1967-68	1968-69	en France	en Bretagne
Céréales	40,8 %	33,3 %	18,6 %	31,8 %	11,2 %	2,6 %
Viande porcine	3,0	2,1	1,0	1,0	11,8	24,7
Aviculture	0,5	0,37	0,4		6,6	12,0
Viande bovine	0,15	1,1			19,6	19,8
Produits laitiers	28,2	31,1	6,5	13,3	19,6	25,9
Riz	0,55	0,9	8,2		0,3	
Graines oléagineuses ..	14,7	13,0	54,6		1,5	
Betteraves à sucre	8,4	15,0	17,1	32	2,3	
Fruits et légumes ...	2,2	2,3			12,2	11,4
Tabac	—	—			0,4	
Produits transformés ..	1,4	1,0				

LES PAYSANS BRETONS SACRIFIÉS AUX INTERETS DES GROS AGRICULTEURS FRANÇAIS ET DES INDUSTRIELS EUROPEENS :

Outre la section « Garantie », le F.E.O.G.A. possède la section « Orientation », chargée de l'amélioration des structures agricoles en particulier dans les régions excentrées.

Elle ne dispose que d'un budget réduit, limité au quart du budget du F.E.O.G.A. à l'origine et plafonné depuis lors, de sorte que les dépenses d'orientation ne représentent plus qu'environ 15 % des dépenses totales. Cette section peut subventionner, jusqu'à concurrence de 25 %, des projets d'aménagements de structure, sur accord des gouvernements intéressés ; le taux de subvention peut être exceptionnellement porté à 45 % pour les régions sous-développées (Italie du Sud, Luxembourg). La France ne reconnaissant pas l'existence de régions sous-développées sur son territoire, aucune région de l'hexagone n'a pu bénéficier de ce taux ! Certaines interventions au taux normal ont eu lieu en Bretagne, mais très limitées, aussi bien quant à leur nombre que quant à leur portée (travaux de remembrement, subventions à des abattoirs, adductions d'eau, etc...), et dérisoires par rapport aux besoins.

La faiblesse de ces interventions s'explique d'une part par la mauvaise volonté du gouvernement français, d'autre part, du fait d'une clause spéciale : la règle de la compensation entre les deux sections du F.E.O.G.A. En effet, pour éviter que les mêmes pays n'accaparent l'essentiel des aides, les fonds d'« orientation » sont affectés en priorité aux pays qui reçoivent peu au titre de la « Garantie ». La France, qui est, avec les Pays-Bas, le principal bénéficiaire de la section « Garantie », ne peut donc prétendre recevoir beaucoup en matière d'« orientation », c'est-à-dire pour l'équipement des régions attardées. Au contraire, l'Allemagne et surtout l'Italie bénéficient beaucoup plus largement de ces aides, qui représentent des investissements productifs à long terme.

En définitive, les paysans bretons et ceux des autres régions excentrées de l'hexagone sont sacrifiés aux intérêts des gros agriculteurs du Bassin Parisien. Par voie de conséquence, on assiste à une aggravation des disparités régionales en France, puisque cette politique aboutit à maintenir les régions attardées dans leur sous-développement pendant que les gros agriculteurs bien placés peuvent investir largement grâce aux surprofits réalisés par le biais du soutien de leurs marchés. Au contraire, des pays comme l'Italie et l'Allemagne tentent de réaliser un meilleur équilibre entre leurs régions. (Le F.E.O.G.A. est largement intervenu dans le Mezzogiorno, dans une moindre mesure en Bavière).

Les agriculteurs bretons sont, en outre, sacrifiés aux intérêts des industriels européens. En effet, si les productions animales et en particulier celle de viande bovine sont si peu soutenues et les frontières si largement perméables, c'est parce que cette politique favorise l'expansion industrielle de l'Europe des Six : elle permet d'abord d'éviter l'augmentation du prix de la viande, avec ses conséquences prévisibles sur le niveau des salaires. Ensuite, « ces viandes sont achetées pour l'essentiel à des prix de dumping en Amérique du Sud et dans les pays de l'Est, c'est-à-dire dans des

pays où le développement est bien inférieur à celui de l'Europe. Elles ne sont pas payées en devises, mais en produits industriels. Quand on sait que, sur le plan mondial, le terme des échanges se détériore sans cesse au détriment des produits bruts, tels que la viande, et au profit des produits finis, on comprend l'avantage économique que l'Europe peut retirer de cette situation, qui lui permet d'accroître son potentiel économique au détriment des pays sous-développés ». (F.R.S.E.A.O. - C.R.J.A.).

Ainsi, les paysans bretons et les pays sous-développés sont au même titre victimes des industriels européens et du grand capitalisme européen, qui organise le pillage du Tiers-Monde comme celui des régions pauvres de l'Europe.

Il est possible que l'évolution des techniques d'industrialisation de la production de viande permette prochainement à l'agriculture européenne — à l'agriculture qui en aura les possibilités financières et géographiques — d'assurer la production actuellement déficitaire, à des coûts suffisamment faibles. Mais de toute façon, quelle que soit l'évolution, les régions excentrées n'ont pas de place dans les schémas retenus.

On pourrait se demander pourquoi l'Europe n'a pas adopté cette même politique en matière céréalière, c'est-à-dire l'approvisionnement sur le marché mondial, où les cours sont deux fois inférieurs aux cours européens. C'est que les céréaliers constituaient le seul secteur d'agriculture capitaliste organisée, constituant un groupe de pression au poids politique particulièrement important. En outre, le blé est exporté essentiellement par les Etats-Unis, ce qui rendait impossible tout système d'échanges en nature et imposait le paiement en devises.

En définitive, le Marché Commun Agricole, tout en poursuivant un but unique — la réalisation d'un capitalisme efficace en matière agricole, présente deux politiques différentes :

2 politiques :
— aux uns il offre des profits substantiels ;
— aux autres, les mesures sociales d'apaisement ; on organise l'agonie lente pour prévenir les révoltes.

2 politiques :
— l'une de constitution d'une agriculture capitaliste dans les zones bien placées et au profit des plus riches ;
— l'autre de liquidation des secteurs marginaux, liquidation progressive accompagnée de mesures limitées et illusoire qui doivent « humaniser » cette évolution présentée comme « inéluctable » et surtout éviter les révoltes des exploités et colonisés ; mesures autour desquelles on fait d'autant plus de bruit qu'elles sont inefficaces. (Prime à la vache, indemnité viagère de départ, action du F.A.S.A.S.A., « politique régionale », zone de rénovation rurale, etc...).

C. CANEVET.

A suivre :

- La Bretagne condamnée dans un Marché Commun libéral.
- Le Plan Mansholt.
- Le syndicalisme paysan et l'Europe.

COMMENT M. GICQUEL FAIT DE LA S.A.B.I. « UNE AFFAIRE QUI MARCHE »

L'OPERATION SE DEROULE EN TROIS PHASES

- a) L'offre d'embauche :
— annonce dans « Ouest-France » ;
— panneau sur le portail de l'entreprise :
« embauche immédiatement manoeuvres et spécialistes... S.A.B.I. » (1).
b) Les conditions de l'embauche :
— les candidats sont embauchés généralement pour le lundi matin mais...
— Les candidats embauchés doivent subir une période probatoire de huit jours. Comme si l'entreprise prenait des risques, le salaire horaire est baissé de 30 centimes pendant ladite période. Les travailleurs soumis au chômage dans la région malouine n'ont pas le choix.
c) Fin de la période probatoire :
A la fin de la période d'essai, la quasi totalité de l'effectif est remercié : « On voudrait bien vous garder, mais il n'y a pas de travail. On garde votre adresse ».
Alors pourquoi huit jours plus tôt l'annonce dans « Ouest-France », l'écrêteau sur la porte de l'entreprise ?...
Chaque licencié reçoit alors un certi-

ficat de travail pudiquement libellé :
« M. X... nous quitte ce jour, libre de tout engagement... »

L'UTILITE DE L'OPERATION

Elle est renouvelée plusieurs fois par an, pour permettre à M. Gicquel de résorber des retards accumulés ou faire face à un afflux de commandes. Le système permet en outre :
— de réaliser un gain de 30 centimes par heure sur le dos des travailleurs ;
— de disposer d'une main-d'œuvre docile et zélée, prête à tout pour être « gardée ».

Mais M. Gicquel n'a pas pitié. Après s'être servi des travailleurs, il les rejette quand il n'en a plus besoin.

D'ailleurs son seul devoir n'est-il pas de faire de son entreprise « une affaire qui marche » contribuant « à l'expansion et au devenir économique de la cité corsaire ? Qui l'empêchera de bafoyer et d'exploiter les travailleurs ? Pas le maire, ni la municipalité, complices, ni hélas ! les travailleurs qui sont là sans défense.

SECTION DE SAINT-MALO.

(1) S.A.B.I. Société d'approvisionnement en bois exotique.

LE CONGRÈS DE GUIDEL III

Après le rejet du gauchisme de l'U.D.B., un congrès extraordinaire s'est tenu à Guidel les 7 et 8 mars pour relancer le Parti sur des bases sérieuses de travail.

Seule une U.D.B. où la patience révolutionnaire et le réalisme sont érigés en principe peut prétendre défendre les intérêts des travailleurs bretons. Le congrès extraordinaire devait réhabiliter dans tous les aspects de la vie du Parti, la modestie et la rigueur.

Les séances de commission et d'assemblée générale furent marquées par une grande organisation matérielle et le sérieux des débats.



EXTRAITS DES DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONGRÈS

GALV

« Galv » a été constitué en tant que comité recherchant à rassembler à la base les nombreux bretons, surtout parmi les jeunes, sensibilisés par la discrimination linguistique (la discrimination linguistique en Basse-Bretagne est l'élément le plus spectaculaire de l'oppression culturelle dont est victime le peuple breton, y compris sa fraction qui parle français et se voit, tout comme la partie bretonnante, refuser notamment la connaissance de son histoire), afin de les amener à une prise de conscience du colonialisme sur le plan de la culture. Cette prise de conscience fragmentaire devrait provoquer chez l'individu un cheminement naturel l'amenant à une prise de conscience globale du problème breton.

THEMES D'ACTION DU PARTI

● BRETAGNE = COLONIE.

Le congrès a rappelé que cette situation a des racines très lointaines antérieures au développement du capitalisme au 19^e siècle, et insisté pour que ne soit jamais omise la responsabilité des traditions centralisatrices de la France.

Le congrès a demandé de remettre l'accent sur l'un des aspects les plus criants du colonialisme : la militarisation. Sur ce plan, tenant compte du nombre de Bretons dans l'armée et la police, il est nécessaire de faire apparaître ceux-ci comme des victimes d'un système plutôt que comme des ennemis du peuple breton en tant qu'individus.

Il importe de montrer que la situation coloniale est consignée par l'exploitation d'un peuple par le capitalisme : le peuple breton. C'est ce qui rend le problème breton spécifique et non réductible au problème régional.

● BRETAGNE SOCIALISTE.

Conscient de ce que le socialisme est une notion très mal perçue dans notre peuple (l'incompréhension allant jusqu'à affirmer que le socialisme = la suppression de la propriété individuelle de l'habitat).

Le congrès propose qu'une définition générale du socialisme soit régulièrement avancée dans nos colonnes. Le socialisme étant essentiellement l'appropriation collective des moyens de production et de distribution par les travailleurs eux-mêmes, il est bien évident qu'il est prématuré et abstrait, dans un premier temps, de trancher en faveur d'un socialisme d'Etat ou d'un socialisme d'autogestion. Ces deux formes ne sont absolument pas contradictoires, mais complémentaires et ceci en fonction des conditions particulières. Dans tel secteur de l'économie (industrie électrique par exemple), l'autogestion serait plus facilement réalisable. Dans d'autres (la réalisation du programme routier par exemple), la planification autoritaire parce que fondée sur le centralisme démocratique appliqué au peuple breton tout entier serait plus aisée.

En attendant, nous devons faire des études pratiques U.D.B. sur les possibilités réelles de l'économie bretonne qui déboucheraient sur l'établissement d'un plan minimum du développement de notre pays, base de départ pour l'instauration réelle du socialisme en Bretagne.

DIRECTIONS DE NOTRE ACTION

● OUVRIERS.

Etendre et développer la dénonciation des usines-pirates en Bretagne et démontrer que cette situation est due à la complicité des notables bretons et au profit capitaliste, trouvant un champ d'action privilégié dans une Bretagne sous-développée économiquement et aliénée culturellement.

Dénonciation systématique de l'exploitation par le capitalisme en Bretagne (moyens : le P.B., tracts, affiches, contacts avec les organisations ouvrières...).

● PAYSANS.

En agriculture, en plus des actions menées localement par les sections en fonction de l'actualité (exemple les cumuls), le congrès demande de ne pas oublier que l'agriculture bretonne présente globalement de nombreux aspects spécifiques (exploitation capitaliste par les régions riches et les gros industriels ou agrariens du marché commun libéral, prolétarisation croissante des petits paysans réduits à l'exode forcé d'industrialisation de la Bretagne).

Notre action doit se faire en priorité en direction des syndicalistes paysans progressistes à qui nous devons démontrer :

- 1) Que leurs problèmes pris dans leur environnement colonial sont spécifiquement bretons et ne doivent donc pas être dilués dans une région Ouest de 8, 12 ou 15 départements ;
- 2) Que leurs problèmes ne recevront un début de solution que par l'industrialisation de la Bretagne et que, de ce fait, l'alliance avec les forces démocratiques ouvrières est une nécessité ;

sité ;

3) Que, de toute façon, l'économie bretonne dans son ensemble, et donc l'agriculture bretonne en particulier sont condamnées par le système capitaliste et ne seront sauvées que par le socialisme s'adaptant aux spécificités bretonnes.

LES MOYENS DE NOTRE ACTION

Le congrès a demandé que le comité directeur prenne l'initiative de contacts francs avec toute la gauche en Bretagne sur des points précis permettant d'amorcer des discussions fructueuses, éventuel préalable à des actions précises commues. (Contacts avec la gauche à l'exclusion des groupes gauchistes).

L.U.D.B., ayant fixé dans ses objectifs la défense des intérêts fondamentaux des travailleurs bretons, le congrès a décidé qu'il faut que soient présents dans toutes les luttes revendicatives les militants de l'U.D.B., en attirant toutefois leur attention sur l'inopportunité et le danger politique qu'il y aurait non seulement pour eux, mais également par conséquent pour l'U.D.B. de se substituer aux militants responsables que se sont librement donnés les organisations syndicales des travailleurs en Bretagne.

QUESTIONS INTÉRIEURES DU PARTI

Le centralisme démocratique a été remis en vigueur dans sa plénitude. Tout nouvel adhérent à l'U.D.B. s'engage à respecter le centralisme démocratique. Le non respect du centralisme démocratique est un cas d'exclusion.

C.S.F. DE BREST

Il y a eu toute une époque — qui remonte fort loin et qui se prolonge aujourd'hui — où la mutation à Paris a représenté pour le Breton, qu'il soit militaire, fonctionnaire ou enseignant, la promotion, la consécration d'une carrière.

Depuis quelques années cependant, certains refusent ce schéma simpliste, et même parfois l'inversent.

Ainsi, les techniciens de la C.S.F. qui ont entamé des arrêts de travail pour refuser la transformation du centre de Brest en simple usine de production.

Pourtant, lors de l'installation de l'usine, la direction de Thomson-C.S.F. promettait des études et une évolution de carrière intéressante, sur place, au personnel embauché.

On n'hésitait pas, alors, à vanter les mérites de la vie en Bretagne : logements neufs et de qualité à loyers modérés, vie au grand air et travail agréable dans une usine neuve, spacieuse...

La direction poussait ensuite les techniciens à suivre les cours du soir et à se perfectionner : l'avenir du centre de Brest et des ouvriers en dépendait.

Or, aujourd'hui, ce personnel qualifié est de trop ?

CONTRE L'EXODE A PARIS, ARRÊTS DE TRAVAIL

LES FAITS

La direction procède maintenant à une diminution du potentiel technique de l'usine :

- ◆ Sept ingénieurs de laboratoire n'ont pas été remplacés, depuis deux mois.
 - ◆ Le nombre des agents techniques occupés à des travaux d'étude et de développement diminue.
 - ◆ Début mars 70, un ingénieur a été sommé d'accepter une mutation, ou de quitter l'usine.
 - ◆ Les agents techniques devant prochainement passer ingénieurs sont l'objet de pressions pour qu'ils acceptent d'être mutés.
- Il existe bien d'autres indices de cette volonté de faire du centre C.S.F. de Brest une simple usine de montage :
- ◆ Tendance marquée à faire évoluer la pyramide hiérarchique du service technique, actuellement hybrides, vers celle caractéristique d'une usine de production.
 - ◆ Tentative de désorganisation des laboratoires spécialisés dans une technique bien particulière, alors que l'existence de tels laboratoires est la seule garantie pour prétendre à des études.
 - ◆ Diminution importante du nombre des ouvriers qualifiés dans les ateliers.

◆ Travail de développement nul au bureau de dessin.

◆ Reprise par la direction des slogans néo-capitalistes sur « la nécessaire mobilité de la main-d'œuvre dans le monde moderne. »

Bref, on ne veut pas que se fassent à Brest des études qui alimenteraient ensuite toute l'usine. Ce genre d'études est, de plus en plus, réservé aux centres parisiens, en particulier dans le domaine radar.

Ces faits sont lourds de gravité pour les travailleurs ; les techniciens de la Thomson-C.S.F. ne veulent pas d'une usine de série parce que ce type de centres est pratiquement figé dans l'expansion. Il subit douloureusement les moindres difficultés économiques (réductions d'horaire brutales, risque de chômage partiel, etc...). L'expérience montre, en effet, que les unités de fabrication, à l'image des régions sous-développées, sont les premières victimes des chutes de tension économique. Dans une usine de série les opérations sont divisées au maximum, elles sont très courtes ; le travail, de préparation est conçu de manière à utiliser un personnel moins qualifié. Le boni intervient dans le salaire, les cadences s'accroissent iné-

vitement, enlevant au travail tout intérêt.

Ces faits sont également graves pour la Bretagne : est-ce la fin de sa prétendue « vocation électronique » ? Le capitalisme-centraliste prouve une fois de plus qu'il lui est impossible de laisser se développer en Bretagne une industrie de pointe, de laisser s'y établir des centres de décision.

Les techniciens de la C.S.F., pour la plupart d'entre eux, reviennent de Paris et ne tiennent nullement à retrouver son univers concentrationnaire. Par leur action, ils manifestent leur volonté de garder le matériel à étudier et à développer sur place, au lieu d'un déplacement du « matériel humain » vers Paris. La Bretagne n'a déjà que trop souffert de l'exode de sa population active.

A l'heure où cet article est rédigé le climat reste tendu et le malaise est loin d'être dissipé. Si des mesures efficaces concernant l'avenir du centre de Brest ne sont pas prises, des actions dures sont à prévoir.

Les revendications des travailleurs de la C.S.F. sont très importantes : des travailleurs bretons refusent pour la Bretagne le rôle de productrice au service du capitalisme-centraliste. Ils refusent pour elle le rôle de province, que depuis des siècles l'Etat français lui assigne.

Section de Brest-Recouvrance.

LE RASSEMBLEMENT

GALV DU MOR-BIHAN

Le dimanche 22 mars, s'est tenu à Lorient, à la Maison municipale des Jeunes, le rassemblement « Galv » du Mor-Bihan. Entre 120 et 150 délégués s'y sont retrouvés, représentant les huit groupes existant actuellement dans ce département : Lorient, Vannes, Auray, Pontivyville, Pontivy-nord, Gourin et Le Faouët, ainsi que Quimperlé, provisoirement rattaché au Pays Vannetais.

L'APPUI DU MAIRE DE LORIENT

Les organisateurs du rassemblement avaient donné d'emblée un éventuel dépôt de motion à la sous-préfecture, stérile et sans objet. En revanche était retenue l'idée d'envoyer une délégation à Yves Allainmat, maire de la ville. Il avait plus d'une fois manifesté son soutien au combat de « Galv », par exemple le jour où les lycéens se virent confrontés avec deux cars de policiers parce qu'ils manifestaient pacifiquement en faveur de leur langue. Ce jour-là, Allainmat tint à leur montrer publiquement son appui.

L'hôtel de ville étant fermé le dimanche, le maire vint en personne accueillir les délégations en sa cité. Parlant une dizaine de minutes, il déclara « inadmissible que notre langue ne soit pas enseignée dans les écoles » et confirma qu'en tant qu'élu et qu'homme politique, il entendait bien continuer à lutter pour la cause défendue par « Galv ». C'est au milieu des applaudissements qu'il se leva pour quitter les délégués.

LE PROBLEME BRETON EST UN PROBLEME COLONIAL

C'est alors que s'ouvrirent les travaux du premier rassemblement « Galv » du Mor-Bihan. Deux orateurs développèrent tour à tour l'analyse du colonialisme culturel. Tout d'abord, Fanch Broudic, secrétaire du comité, dans une allocution documentée qui passionna son auditoire, démontra, preuves à l'appui, que les Bretons sont à la France ce que les Noirs sont aux Etats-Unis. Quant à notre camarade Erwan Evenou, coordinateur départemental, à qui il appartenait de conclure le meeting, il engagea une comparaison du sous-prolétariat breton avec le sous-prolétariat algérien que jadis il avait bien connu lui-même.

Mais entre temps, la base avait pu s'exprimer lors d'un débat démocratique au cours duquel les militants morbihannais échangèrent leurs points de vue et arrêterent une détermination commune.

« GALV » AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : « AVANT DE DONNER DES LEÇONS AU MONDE ENTIER... »

Chacun des huit groupes morbihannais commença par faire le point de ses acti-

vités et de ses problèmes, par le truchement de son représentant. Ces problèmes sont divers : si Vannes et Le Faouët, par exemple, ont montré un certain dynamisme et beaucoup de créativité, d'autres (Quimperlé, Gourin...) connaissent encore les affres de l'enfement. Mais l'impression générale qui se dégageait était la détermination de tous à progresser sans trêve.

Puis s'engagea un large débat sur les perspectives d'avenir. Plusieurs idées fusèrent, souvent solides et bien pesées. On s'arrêta notamment sur le thème d'une marche de protestation à travers le pays. Mais la quasi totalité des délégués tombèrent d'accord sur un point : le plus urgent et l'essentiel est d'abord le développement des groupes locaux par l'action quotidienne de leurs militants.

Cette attitude cohérente et raisonnable n'était pas celle d'un diffuseur de la « Nation Bretonne » qui, accusant « Galv » de « ne rien faire », alla jusqu'à préconiser qu'« il fallait que tous les lycéens fassent la grève ». Paternalisme et romantisme ne sont pas morts...

En conclusion du débat, notre camarade Joël Guégan lut à l'assemblée une toute récente déclaration du Président de la République lors de l'inauguration du nouveau bâtiment de l'UNESCO, déclaration dont il ressort que le gouvernement français s'engage à défendre les cultures opprimées à travers le monde. A l'unanimité (moins deux voix), l'ensemble des militants manifesta son indignation devant une manœuvre démagogique qui frise le canular irresponsable et vota une motion.

En outre, il fut décidé d'envoyer sur le champ à M. Pompidou un télégramme portant simplement : « Rassemblement « Galv » Mor-Bihan attend décision enseignement langue bretonne suite déclaration 17 mars UNESCO. »

Il était clair à entendre les différents rapports de groupes que le petit bulletin de jeunes « Ni » tient une place importante chez les militants les plus dynamiques de « Galv » dans le Mor-Bihan. Ce modeste organe d'échanges cherche à faire le lien entre le colonialisme culturel et le colonialisme tout court en vue d'une prise de conscience globale du problème breton dans la jeunesse laborieuse notamment. Bien que tout à fait indépendant par rapport à « Galv », cette tribune ne cesse de lui apporter son soutien actif.

« Il faut, nous dirent les membres de « Ni », développer l'information auprès des jeunes. L'avenir de la langue bretonne seule ne peut passionner que des linguistes ou des poètes. Mais insérée dans le contexte de l'exploitation capitaliste et impérialiste, l'oppression de notre langue apparaît comme la marque la plus scandaleuse et la plus profonde de l'oppression coloniale toute entière du peuple breton.

« Ensuite, l'essentiel est de former d'authentiques militants en leur rendant la volonté, l'esprit critique et l'initiative dont l'aliénation impérialiste les a privés. Ceci ne peut s'obtenir qu'en leur confiant des responsabilités. »

E. E.

POBL VREIZ

Le n° 3 paraît en avril

« POBL VREIZ », édition bretonne du « Peuple Breton », est le journal de l'U.D.B. Il exprime en breton le combat pour le socialisme. Il comprend pour le moment l'éditorial et la chronique du « Problème breton de Brest à Nantes ».

ATTENTION, la trésorerie de « Pobl Vreiz » est indépendante de celle du « Peuple Breton ».

FORMULAIRE D'ABONNEMENT A RETOURNER (découpé ou recopié) A « POBL VREIZ », BOITE POSTALE 713 - 35 - RENNES

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ORDINAIRE : 5 F *
DE SOUTIEN : A partir de 15 F *

CI-JOINT LE REGLEMENT PAR Chèque postal * Mandat-lettre *
Chèque bancaire *

* (Rayer la mention inutile)

Les chèques doivent être libellés sous l'intitulé suivant :

POBL VREIZ B.P. 713 - C.C.P. Rennes 2746-79

UN HEBDO OPIUM :

« LA BRETAGNE A PARIS »

« La Bretagne à Paris », hebdomadaire, paraît tous les vendredis, actuellement sur 14 pages. C'est l'un des titres du groupe financier qui édite « Ouest-France » et cet hebdomadaire sort sur les mêmes presses que le quotidien. Première constatation que l'on peut faire en lisant la fiche technique ci-dessous, la diminution constante de la diffusion depuis 1960. Même en appliquant à ces chiffres un coefficient de lecture (x 4 ou x 5), cela ne représente guère plus de 60-70 000 lecteurs, soit une proportion assez faible des Bretons émigrés dans la région parisienne, principale zone de diffusion. Seule une augmentation sensible de la diffusion des deux quotidiens « régionaux », « Ouest-France » et « Le Télégramme » dans les milieux émigrés, pourront compenser. Cela n'est pas prouvé. Une comparaison avec un autre journal du même type, la diffusion en 1969 de « L'Auvergnat à Paris » était de 23 203 exemplaires.

« LA BRETAGNE A PARIS, en France et dans le monde »
Hebdomadaire des Bretons résidant hors de Bretagne

Publication d'« Ouest-France », Imprimerie Bretonne.

	11-03-1960	28-03-1968	8-05-1969
TIRAGE	30 307	29 965	25 012
DIFFUSION	23 033	17 880	16 853

BRETAGNE - COLONIE ET BRETAGNE - OBJET

L'analyse du contenu de « La Bretagne à Paris » n'est pas sans intérêt si l'on considère que c'est une synthèse hebdomadaire d'« Ouest-France », synthèse destinée aux Bretons de l'émigration. Le maniement de l'opium est plus subtil mais aussi dangereux. Plus subtil, puisque, à l'Ouest, se substitue la Bretagne aux cinq départements (deux pages par département de la « région-programme », une page pour la Loire-Atlantique...), mais tout aussi dangereux car l'information est consacrée essentiellement à l'éloge des réalisations qui font de la Bretagne une colonie ou bien à la Bretagne-objet. On flatte un certain nombre de sentiments, mais on étouffe la réflexion. Dans le lieu de l'émigration où une prise de conscience globale pourrait se produire, on freine ce processus pour le rendre impossible, pour rendre au contraire plus facile une meilleure identification du colonisé-émigré à la puissance colonisatrice. « Plâmeur est fier d'un de ses fils : le général Jean Stéphan » (1^{re} colonne, 1^{re} page du n° du 23 janvier 1970) est un titre, modèle du genre dans ce domaine.

La composition de cinq pages d'« information générale » est très révélatrice. Prenons des exemples dans la première page, composée essentiellement de titres et de photos.

Dans le n° du 26 décembre 1969, plus de 50 % de la page 1 est occupée par trois photos ; celle qui occupe la meilleure place est une photo de l'envoi des couleurs pour la cérémonie du trientenaire de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande.

Dans le n° du 28 novembre 1969, même pourcentage : la première place est ici tenue par une photo de l'orchestre « Aimable » en costume breton !

Pour flatter les sentiments, on donne dans la « Bretagne-objet » avec une photo artistique de « la moisson du varech » (n° du 28 nov.) ou une photo aérienne de Pont-L'Abbé (n° du 23 janv. 1970).

Dans la 2^e page, « La Bretagne des Arts et Lettres », il y a un équilibre entre la surface d'information pour la « Bretagne-objet » (objet de délectation esthétique...) et la « Bretagne mouvement breton », car l'hebdomadaire publié par « Ouest-France »

ne peut commercialement ignorer cette composante de sa clientèle, alors que sur son territoire ouestien de diffusion sur 650 000 exemplaires, il en va tout autrement !

DE LA « PETITE PATRIE » A LA PROMOTION DANS LA SOCIETE PARISIENNE

La notion de « petite patrie » est particulièrement présente dans la troisième page, celle de « la Vie des Sociétés ». 80 % de la surface moyenne est réservée aux activités de l'Amicale des Bretons de Paris, banquets, réceptions, bals, fest-noz, etc... Les banquets ont souvent la priorité. Ce n'est pas un hasard ; lieux de rencontre, leur justification n'est pas tellement dans une quelconque défense de la Bretagne, mais dans la constitution de groupes de pression. On ne s'étonnera pas que M. Ollivro, député-maire de Guingamp, eut fait, au banquet des coiffeurs bretons, un discours sur le thème « la réussite sociale, et même la promotion dans la Société parisienne ». L'attachement à « la petite patrie » est sincère, mais chez beaucoup, il est indissociable de la reconnaissance du pacte colonial et ne saurait être remis en question, comme ne saurait être remis en question le mécanisme capitaliste qui a fait d'eux des émigrés, fiers de la « promotion sociale acquise ».

Tout le cérémonial de l'élection de la « Duchesse des Bretons de Paris », « l'examen des connaissances bretonnes » des candidates, la référence à la Duchesse Anne montrent sur quelles valeurs se fonde « l'amour de la petite patrie ».

Ces phrases extraites d'un compte rendu du 20^e anniversaire des Bretons de Lyon sont assez représentatives : « Grande fidélité au terroir natal — sans chauvinisme aucun — dans une pure idéologie humaniste », on pourrait ajouter dans l'apollisme le plus complet.

Il serait inutile d'insister plus longtemps sur l'ambiguïté permanente de cette attitude. Un article, « Halte aux béccassinades », fait bon ménage avec un papier félicitant « le barde Milbeo » de sa décoration à l'Ordre National du Mérite !

« L'ADORATION DES BERGERS » AVANT LE PORT PETROLIER

La part des informations économiques et sociales est extrêmement réduite par rapport à la surface totale du journal et en outre ces informations sont entièrement aseptisées, exemptes de tout virus de révolte. Dans le n° du 26 décembre 1969, semaine qui suit l'annonce de la décision du Conseil Interministériel sur le port pétrolier, 10 % de la surface totale du journal concerne les problèmes économiques et sociaux de la Bretagne ; la plus grande part de ces 10 % étant des comptes rendus des travaux du C.E.L.I.B., du C.E.C.O.R. et du Comité de la Bretagne-Centre. La question du port pétrolier n'occupe que 3 % de la surface totale : deux articles, l'un de Morvan Duhamel (C.E.L.I.B.) dont le titre « Investissements productifs ou défense de prestige ? » donne la mesure de l'engagement ; l'autre reproduit une déclaration d'André Colin... Il est vrai que sur cette page où est évoquée de cette manière la décision du Conseil des Ministres, un titre accroche : « Une énigme de Noël à Lannion. Cette « Adoration des Bergers » est-elle de Rubens ? ».

Ne croyez pas là à un numéro exceptionnel ; non, c'est l'inverse, l'information économique et sociale occupe encore moins de place habituellement (dans le n° du 23 janvier, 4 %).

Voici, très rapidement dressée, l'analyse de l'hebdomadaire-opium qui prétend s'adresser aux Bretons émigrés.

Son rôle est bien défini : au service du colonisateur et du capitalisme.

Y. C. V.

19
Avril

MEETING GALV A CARHAIX

Le 19 avril prochain, les travailleurs, les enseignants et les jeunes de Bretagne sont invités à se retrouver à Carhaix. A partir de 14 heures s'y déroulera le grand meeting de « Galv ». Ce meeting sera une nouvelle étape importante dans la lutte engagée par le peuple breton pour arracher la satisfaction de ses revendications culturelles.

Souvenons-nous. Le Comité d'action pour la langue bretonne (C.A.L.B.) a été créé le 2 mars 1969 par Ar Falz, la J.E.B. et l'U.D.B. Il devait prendre le 18 mai suivant le nom de « Galv ».

Ce 18 mai se rassemblaient à Brest les 450 participants de ce premier congrès qui devait manifester si clairement qu'un nouveau combat commençait en faveur de notre langue, de notre culture et de notre peuple. Douze mois plus tard, le bilan est positif. L'action de « Galv », en un an, a permis aux luttes culturelles du peuple breton de marquer une progression sans précédent. Aujourd'hui, par l'information qui a été diffusée (une réunion d'information par semaine; vente du Livre Blanc et Noir de la Langue Bretonne, etc.) et par la mobilisation croissante des travailleurs et des jeunes de Bretagne (32 groupes locaux de « Galv » sont actuellement mis sur pied; les rassemblements tenus par « Galv » depuis la mi-janvier à Quimper, Nantes, Brest, Rennes et Lorient ont réuni plusieurs centaines de participants, etc.), le problème de l'existence de notre langue et de son avenir, celui de la justice sociale à l'égard de notre peuple, et celui de la décolonisation culturelle de notre pays sont nettement posés.

D'autant que, dans le même temps, l'audience des cours non officiels et publics de breton s'est partout développée et que toutes les organisations syndicales enseignantes de Bretagne (S.G.E.N., S.N.I., F.E.N., S.N.E.S.) ont pris position en faveur de l'enseignement de notre langue.

Certes, la situation légale du breton n'a pas changé. L'enseignement officiel l'exclut toujours à peu près totalement des établissements scolaires; la création, annoncée pour janvier dernier, d'émissions en breton à la télévision, n'a toujours pas eu lieu; les travailleurs dont le breton est la langue quotidienne ne peuvent toujours en faire aucun usage dans la vie publique (administration, tribunaux, etc.).

La Bretagne, condamnée aussi par le pouvoir sur le plan économique et social (bas salaires, chômage, licenciements, désindustrialisation, émigration

forcée des travailleurs, rapports Vedel et Mansholt, etc.) reste la victime d'une véritable politique de génocide culturel, dont, on ne le répétera jamais assez, on ne retrouve l'équivalent que dans deux autres pays européens: la Grèce et l'Espagne fascistes.

Mais les données du problème évoluent cependant considérablement. Une fraction de plus en plus large de notre peuple n'a plus honte de sa langue ni de son pays: la multiplication des cours de breton, la dignité reconquise par les jeunes de Bretagne, les échos qui en transparaissent dans la presse sont des indices particulièrement importants. La prise de conscience et la volonté de lutte de notre peuple s'accroissent constamment.

« Galv » a toujours affirmé que seule l'action organisée du peuple breton lui permettra d'obtenir la satisfaction de ses revendications culturelles.

Toutes les satisfactions que nous obtiendrons seront le résultat de la pression croissante des classes populaires bretonnes en lutte pour la reconnaissance de leur identité culturelle.

Voilà pourquoi le meeting de Carhaix, le 19 avril prochain, est important. Malgré la volonté nettement affirmée par les Bretons de voir respecter leur culture et leur dignité, le pouvoir maintient son attitude rétrograde d'exploitation sociale et d'oppression culturelle des travailleurs bretons. Nous ne pouvons plus accepter cette politique qui fait de notre pays une colonie et un désert.

Pour amplifier le mouvement en faveur des droits culturels du peuple breton,

Pour la décolonisation de notre pays, Pour franchir une étape nouvelle dans la lutte que mènent les travailleurs de Bretagne,

Pour dire non à l'injustice criante qui frappe la langue et la culture bretonnes,

Pour arracher la parité du breton avec les autres langues vivantes dans l'enseignement et les examens,

Pour obtenir la création de trois heures hebdomadaires d'émissions en breton à la télévision,

Ouvriers, paysans, marins, enseignants, lycéens de Bretagne,

Venez prendre part au grand meeting de « Galv », à Carhaix, le 19 avril 1970, à 14 heures, salle Quénéa.

..

Pour tous renseignements, secrétariat de « Galv », B.P. 7, Brest.

Toute contribution financière au C.P.F. Broudic, 2 572-32, Rennes.

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Nous remercions bien vivement ceux de nos compatriotes qui ont encore songé au « Peuple Breton » ce mois-ci.

Nous avons toujours besoin de votre aide, car il est très important que les progrès du « Peuple Breton » augmentent: nos 5 000 exemplaires mensuels sont insuffisants pour informer convenablement notre peuple. Il faut plus que jamais faire obstacle au maximum à la propagande éhontée du gouvernement qui dispose d'énormes moyens avec l'O.R.T.F. « nationale » et « régionale » (voir dans le n° 77, la fonction aliénante de la télévision régionale).

Amis lecteurs, vous pouvez beaucoup pour notre journal: participez à notre souscription permanente, abonnez vos amis.

PREMIERE LISTE

(après le Congrès de Guidel III)
— Mme R., 45-Orléans 10 F.

— L. Moreau, 22-Ploubazlanec	5 F.
— Anonyme, Düsseldorf	15 F.
— R. Ballandras, Choisy-le-Roy	30 F.
— Le Floc'h, Douarnenez	5 F.
— Y. P., Roscoff	5 F.
— Anonyme, Landes	5 F.
— L. Le Berre, Rennes	5 F.
— Anonyme, Penmarc'h	5 F.
— Anonyme, Rennes	5 F.
— Anonyme, Thonon-les-Bains	5 F.
— « Deux abonnés », Quimper	20 F.
— Pierre L., Paris (6 ^e)	5 F.
— Anonyme, 53-Juvigné	5 F.
— Y. D., Rennes	5 F.
— A. Olivier, Brest. « Pour le combat qu'il nous faut continuer, pour une véritable désaliénation culturelle des travailleurs bretons. »	20 F.
TOTAL	150 F.

CHRONIQUE CULTURELLE

L'ŒUVRE DE JAKEZ RIOU (suite)

DE LA LEGENDE CARESSEE A REBROUSSE-POIL

Qu'est-ce donc que ce *Nomenoe-oe*? C'est d'abord une œuvre inachevée. Jakez Riou est mort avant de la terminer. Aussi ne faut-il pas y chercher le style impeccable de *Geotenn Ar Werc'hez*. En outre, l'œuvre manque parfois d'unité. Elle est même assez triviale par endroits. Ou plutôt, disons que la traduction française ne rend pas toujours justice à des propos naturellement gras comme une andouille de Guéméné, qui passent bien mieux la rampe dans leur langue originelle. La manière n'est pas sans rapports avec tout ce que *Gorsedd-Digor* contenait déjà d'insolences, de crudités et de trouvailles ubuesques. Disons que c'est une sorte de farce poétique où l'on trouve un peu partout le même parti-pris d'irrévérence à l'égard de la police, du clergé, du peuple et des héros. C'est de la légende caressée à rebrousse-poil. Pour réagir contre l'admiration patriotarde, Jakez Riou a descélé de son vitrail, Konwoïon, l'illustre moine redonnais, et descendu Nomenoe de son grand cheval de bataille. Au diable les fiers destriers, les preux chevaliers et toute l'antiquaille!

L'action se passe à Redon en 845. Nomenoe, chef des Bretons, vient d'écraser l'armée des Francks à Ballon. Depuis l'aube, la ville est en effervescence. Personne, sauf l'évêque Konwoïon, ne sait exactement ce qui se passe. Personne d'ailleurs ne cherche à comprendre pourquoi il faut accueillir triomphalement les soldats qui vont arriver en fin de journée. Les paysans qui sont venus pour la foire sont très déçus de ne pouvoir vendre leurs bêtes. Le soir, lorsque arrivent en ville les bandes de guérilleros mal vêtus et éclopés, c'est d'assez mauvais grâce qu'on les laisse faire ripaille dans les tavernes. D'ailleurs, leur chef est absent. Il n'arrivera que très tard dans la nuit. Mais, personne ne veut lui donner l'hospitalité et il en est réduit à coucher dans un galetas d'auberge avec un vagabond qui a été le seul à reconnaître le vainqueur des Francks.

Rien de plus salutaire que cette réanimation, que cette actualisation du saint et du héros dont l'imagerie pieuse ou patriotique nous avait affligés.

Des anachronismes volontaires, merveilleusement exploités dans les dessins de Pierre Péron, ajoutent encore au burlesque des situations: stylos rafistolés avec des plumes d'oie, poteaux téléphoniques, bouchons de champagne piqués sur les fourches des soldats vainqueurs. Gwennoll ne chante-t-il pas aussi des vers célèbres du *Barzaz Breiz* sur l'air de la Marseillaise?

La verve de Jakez Riou s'est ici donnée libre cours et il vous crache gras et drus, en langue basse-brette des mots tout crus à faire rougir Rabelais et Noël du Fail réunis! Son vocabulaire est très riche, puisé parfois directement aux sources populaires, sans l'entremise d'aucun dictionnaire. *Mudurenn, klemmuskat, rizinkat, mastoc'hat*, les mots qui vibrent intensément dans ces pages, il va nous les chercher derrière les fagots comme ces bonnes

bouteilles que l'on savoure ensemble, entr'amis.

UN TOURBILLON DE KERMESE FLAMANDE

Les paysans qui viennent à la foire ne manquent pas de « sang sous les ongles » et ils possèdent un prodigieux répertoire d'injures qu'ils dispensent généreusement autour d'eux. Youen, Fanch, Madalen, Maïvon, Naïg émergent de temps en temps d'une populace grouillante qui manifeste son mécontentement car elle n'est guère disposée à sacrifier ses veaux, cochons et couvées sur l'autel de la patrie. Quelle peut bien être l'importance de la Victoire de Ballon si la Foire est perdue? La marée-chaussée tente de faire entendre raison, mais elle a fort à faire. Les femmes, en particulier, semblent lui en vouloir. Comme son mari veut abandonner son métier de carrier pour s'engager dans la gendarmerie, la belle-sœur de Yann, nouvelle Lysistrata, refuse d'accomplir ses devoirs d'épouse, puis menace de divorcer s'il ne revient pas sur sa décision. Car c'est « un déshonneur rouge » d'avoir un gendarme dans la famille!

Toute une faune humaine s'insulte, se chamaille, rote, pisse, boit force godets et se chatouille dans un tourbillon de kermesse flamande. On s'y « gratte la tête comme si elle n'avait pas été épouillée depuis cinq ans », on s'y enrume aussi de soif car « il est aussi difficile de rester sans boire que de faire tenir un pet sur le bout d'une cheville ».

Heureusement, il y a Konwoïon, une sorte de Don Camillo, particulièrement énergique, qui, la mitre de travers, n'hésite pas à user de sa crosse épiscopale et de ses chaussures à clous pour mâter les récalcitrants et leur donner le sens de la grandeur nationale! Lui non plus n'a pas peur des mots. Et lorsque le moine-instituteur Gwennoll, une espèce de Topaze ton-sur-tout, commence à déclamer des vers pour accueillir les libérateurs, l'évêque l'interrompt sèchement: « *Bravoc'h e vefe deoc'h mont betek an iliz da renta gras da Zoue eget chom war ar blasenn da sevel Koniri!* »

D'ailleurs « Labrigadlaklak » est là pour applaudir les héros! Et quels héros! Ce ne sont peut-être pas tous des vauriens, mais, assurément, tous les vauriens, tous les chenapans des environs en font partie. Le meilleur exemple n'est-il pas Izidor-le-Fainéant, grand consommateur d'andouilles et de cidre bouché, mais aussi, à ses heures, maître-ajusteur de rimes. Une conscience obscure s'est éveillée chez cet inlassable pèlerin des chapelles-à-cidre, voué corps et âme au culte de Bacchus et aux félicités que procure une bonne table. Sans doute n'est-il pas encore capable de se l'expliquer à lui-même, et encore moins aux autres bien sûr, mais du moins il n'a pas tergiversé et c'est le plus simplement du monde qu'au pas lourd de son bidet, il s'en est allé rejoindre l'armée des vanupieds, un chapelet d'andouilles en bandoulière.

Y.B. PIRIOU.
(A suivre)

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Pierre GUERROT & Fils

5, RUE MADAME DE SEVIGNE
QUIMPER — ERGUE-ARMEL

TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
BETON ARME

CHARPENTE
MENUISERIE

Téléphone : 10-91

Grève de la faim à Bayonne

Le samedi 21 mars, une dizaine de réfugiés politiques basques péninsulaires entreprenaient une grève de la faim dans la cathédrale de Bayonne. Pendant deux jours, des Basques du Nord et un Breton se joignaient à eux par solidarité.

POURQUOI CETTE GREVE ?

Pour protester contre la « solidarité » entre le gouvernement franquiste et le gouvernement de Pompidou dans la répression anti-basque.

● En septembre 1969, 12 réfugiés politiques basques du Sud étaient arrêtés et assignés à résidence, pour 15 jours, à

lui, décidé de vivre en Euzkadi-Nord, faisant fi de la frontière de la honte, du cadre des deux Etats espagnol et français. Malgré toutes les interdictions de séjour et toutes les assignations à résidence, il est toujours revenu en Pays Basque.

Passant devant le Tribunal correctionnel de Bayonne, le lundi 16 mars, il était condamné à trois mois de prison. Etxabe ripostait par la grève de la faim et faisait appel. Le vendredi 20 mars, la peine de trois mois de prison (!) était réduite à deux mois (!!).

José Etxabe a poursuivi sa grève de la faim pendant dix-sept jours, les grévistes de la cathédrale de Bayonne pendant quinze jours.



Cliché « Le Peuple Breton »

l'île de Ré. On avait craint qu'ils ne troublent la grande semaine de l'indépendance de Saint-Jean-de-Luz qui vit fascistes espagnols et notables locaux festoyer sur le dos des patriotes basques, emprisonnés, torturés. L'un de ces 12, Javier Zumalde est assigné à résidence à Ambert (Puy-de-Dôme). Malade, on l'autorise à retrouver sa famille à Ascain (Euzkadi-Nord). Pas pour longtemps : il est de nouveau assigné à résidence en Gironde.

● Dix prisonniers politiques basques s'évadent de la prison de Basauri et se réfugient en Euzkadi-Nord. Les 10 hommes ont été assignés à résidence, deux par deux, dans des départements lointains de l'hexagone.

● José Etxabe, réfugié depuis 7 ans, a,

Les autorités françaises ont bien voulu — après avoir pourtant fait pénétrer trois fois les gendarmes dans la cathédrale de Bayonne — « négocier » un accord. Un « modus-vivendi » a été trouvé : José Etxabe pourra s'installer dans un département de son choix — à l'exception des Landes et des Pyrénées-Atlantiques — Au bout de six mois, son cas sera réexaminé. Pour les autres, leur cas serait examiné individuellement pour l'attribution de cartes de séjour « définitives ». Pour combien de temps ? Franco veille et Marcellin ne lui refusera rien. Leur espoir le plus solide est dans leur patriotisme et la résistance de ceux qui notamment en Euzkadi-Sud continuent le combat.

Y.C.V.

COMMENT ON FAIT DURER LA BELGIQUE TRADITIONNELLE

Le gouvernement belge, après trente heures de délibérations, a saisi le Parlement d'un projet d'« accord communautaire » visant à mettre fin à la querelle linguistique qui divise Wallons et Flamands. Alors, est-ce enfin le fédéralisme ?

Loin de là. Le Premier Ministre, M. Gaston Eyskens, clame que « l'Etat unitaire a vécu », mais évite avec soin de prononcer le mot « fédéralisme ». Fort justement d'ailleurs. Cette réforme conduira tout au plus vers un « dualisme unitaire » (toujours ces compromis belges !). La « solution globale et totale des problèmes communautaires » n'est, en fait, qu'un simple aménagement de la Constitution, une tentative camouflée de faire durer la Belgique traditionnelle.

LE POUVOIR DES NOTABLES

L'enfantement a été douloureux, la délivrance appréciée. Et pourtant l'accord ne satisfait vraiment personne ; mais il a au moins le « privilège » d'éviter une rupture au sein des partis au pouvoir, le P.S.B. (socialiste) et le P.S.C. (social-chrétien).

Examinons l'enfant. La Belgique sera partagée en trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) qui seront dotées d'un conseil de sénateurs. Ceux-ci ne s'occuperont que des questions scolaires et culturelles. Le conseil bruxellois sera mixte, à majorité francophone, mais il deviendra paritaire dans 7 ans.

Rien de révolutionnaire. Créée par la bourgeoisie en 1830, la Belgique continue de remplir son rôle. Le pouvoir des notables est sauvegardé, seule sa répartition change : la culture aux conseils régionaux, l'économie restant au gouvernement central. L'existence de deux peuples majeurs n'est pas encore reconnue légalement.

Qualifié d'équivoque et de confus par les parlementaires, l'accord sera quand même voté. Pour ne pas voir la Belgique traditionnelle gâcher sa dernière carte, la haute-bourgeoisie d'opposition groupée autour du P.L.P. (Parti pour la Liberté et

le Progrès) apportera très probablement ses voix au gouvernement, une majorité des deux-tiers étant indispensable pour amender la Constitution.

TENTATIVE DE RECUPERATION

Une question se pose : cette réforme sera-t-elle applicable à l'heure où, en Belgique, se lézardent les « valeurs sûres » (Etat, Eglise, Partis), à l'heure où s'opère une série de reclassements politiques ?

Une partie de la social-démocratie a déjà pris les devants. En cas d'échec, elle pourra se regrouper derrière M. Paul-Henri Spaak, symbole vivant de la « Belgique de papa » soudain viré au fédéralisme. Les mouvements progressistes doivent se méfier de ces tentatives de récupération. Il faut savoir choisir ses alliés...

Les fédéralistes wallons, du Parti Communiste au Rassemblement Wallon, le savent, eux qui luttent tout d'abord contre l'aliénation économique de leur peuple. Chez leurs amis bruxellois du F.D.F. (Front des Francophones), l'orientation socialiste est beaucoup moins marquée.

En Flandre, par contre, où dominent les questions linguistiques, le danger réside dans une déviation nationaliste de droite, facilitée par l'existence d'un seul grand parti, la Volksunie, héritier de la tradition nationaliste flamande. Une partie de sa bourgeoisie trouve en effet beaucoup moins de défauts à une Belgique centralisée dans la mesure où les Flamands y sont majoritaires...

Heureusement, depuis quelques temps, une évolution, impensable auparavant, se fait sentir. Au grand étonnement des vieux nationalistes flamands, on a vu des étudiants flaminguants traverser la « frontière » pour aller soutenir les revendications des syndicalistes wallons (promoteurs du fédéralisme dans leur région). Décidément rien n'est encore joué en Belgique.

F. KERFRAVAL.

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

« Le Peuple Breton » m'apparaît comme le seul organe de presse régional parlant un langage clair.

Pas de Bretagne du tout, plutôt qu'une certaine Bretagne dirigée par une bourgeoisie capitaliste.

J'apprécie la qualité de vos articles consacrés à l'agriculture.

Avec vous dans le combat.

Ci-joint une petite documentation et l'adresse de militants C.D.J.A.

P. L. L., Plouyé.

Primo, j'ai des amis bretons à qui j'aimerais montrer votre journal et secundo le problème. La question bretonne m'intéresse fortement. Si vous pouviez me montrer votre feuille je la lirais avec plaisir.

Un Auvergnat qui se sent si proche des Bretons.

V. B., 19 - Meymac.

Permettez-moi de faire connaître à votre journal les conditions dans lesquelles sont scandalement exploités les gérants d'alimentation.

Du 12 juillet 1967 au 2 juillet 1968 j'étais gérant pour le compte d'une société à succursales multiples « Familistère ».

Pour prendre cette gérance j'avais dû au préalable verser 800 F de cautionnement et acheter un véhicule 12 500 F pour lequel la société m'avait fait crédit et dont l'usage était exclusivement professionnel.

Comme nous avions deux enfants et que de plus ma femme était enceinte une employée nous était indispensable. Très vite nous nous sommes aperçus que nous avions été bernés. La société nous avait fait voir le chiffre d'affaires du prédécesseur mais avait volontairement omis de nous signaler qu'il quittait la succursale pour la seule raison que de nombreux libre-services étaient sur le point d'ouvrir à proximité de notre magasin.

Ma femme et l'employée s'occupaient du commerce. Mon travail consistait à vendre à domicile à bord du camion-magasin.

La société nous fournissait le logement, un véritable taudis qui, de plus, nous servait de réserve.

Pour pouvoir nous nourrir, nous dûmes vendre nos meubles et notre véhicule personnel. Une fois payé l'employée et les traites du camion-magasin, il ne nous restait plus que 200 F chaque mois entre ma femme et moi pour des semaines de plus de 60 heures de travail.

Très vite nous devînmes prisonniers de la situation, car la société nous fournissant le logement nous ne disposions plus de la somme nécessaire pour faire l'avance d'un trimestre de loyer.

En janvier 1968, ma femme accoucha, mais comme elle n'était pas considérée comme salariée, elle travailla jusqu'au jour de son entrée en clinique et elle dut reprendre le travail le jour de sa sortie.

Etant prisonnier de la situation et ne voyant aucune issue possible, je tombai gravement malade et je ne pus jamais reprendre le travail pour le compte de la société.

En janvier 1968, du personnel du siège vint me remplacer sans qu'il ne soit procédé à aucun inventaire et la société eut alors la flagrante malhonnêteté de me faire signer une décharge comme quoi je ne pourrais en aucun cas imputer un éventuel déficit à mes remplaçants.

Etant prisonnier de la situation, ne pouvant donner ma démission et ayant absolument besoin de l'appui financier de mes remplaçants pour nourrir ma famille, je fus contraint de signer (ceci constitue une extorsion de signature, répréhensible par le premier alinéa de l'article 400 du Code pénal).

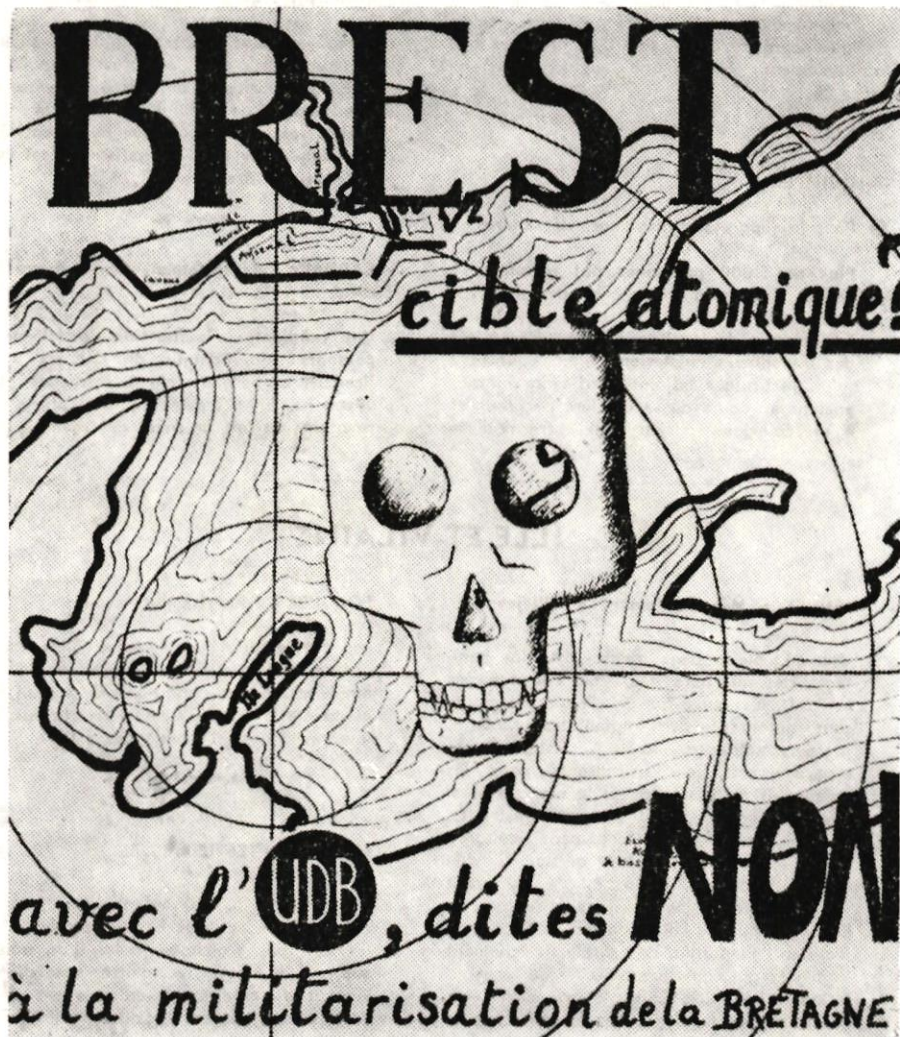
Le 2 juillet 1968 ayant trouvé un logement H.L.M. et ayant obtenu un secours de la Sécurité sociale, nous pûmes enfin nous libérer d'une situation où nous étions engagés contre notre gré et qui n'avait que trop duré.

A notre départ, un inventaire fit apparaître un déficit exorbitant de 28 000 F.

Le tribunal de commerce de Nantes me condamna à verser la somme demandée et la cour d'appel de Rennes confirma le jugement.

Il existe bien une justice pour les riches et une autre pour les pauvres. L'exploitation est garantie par la justice, les pires abus sont admis et seule l'union de tous fera reculer l'exploitation.

J. G., Brest.



Cliché « Le Peuple Breton »

— GUINGAMP : Grèves à l'A.O.I.P.

L'Association Ouvrière d'Instruments de Précision, entreprise décentralisée à Guingamp, verse, dans son usine bretonne, des salaires inférieurs de 25 à 35 % à ceux de son usine parisienne. Pour protester contre cette situation, les 9/10^e du personnel se sont mis en grève. Les ouvriers et ouvrières avaient reçu une lettre de la direction les informant que les nécessités de la concurrence lui interdisaient d'augmenter les salaires en Bretagne et que les grèves compromettraient l'existence de la section bretonne de l'entreprise. Pour protester contre cette attitude discriminatoire, faisant supporter par les travailleurs bretons les effets de la concurrence, les ouvriers s'étaient déjà mis en grève le 17 décembre.

— SAINT-BRIEUC : Recrutement de saisonniers (= main d'œuvre coloniale).

Le département est actuellement parcouru par les représentants de l'Association des Agriculteurs de Jersey pour le recrutement de la main d'œuvre des saisonniers.

— DINAN : Licenciements.

L'atelier de maroquinerie Groseil de Dinan, a cessé ses activités — 13 ouvriers et ouvrières sont en chômage.

FINISTERE

— BREST.

● Grève à la F.P.A.

Protestant contre le sabotage de la F.P.A. et les licenciements de 50 agents et enseignants du Centre de Brest se sont mis en grève.

● Grève à la S.G.E.

Les ouvriers de la Société Générale d'Entreprise, se sont mis en grève pour obtenir l'augmentation de leur rémunération dérisoire. La direction ne leur proposait que 2 % d'augmentation, alors que la direction de l'agence rennaise de cette entreprise internationale distribue aux cadres des primes énormes et « personnalisées » selon leur degré de soumission. Les grévistes ont finalement obtenu une augmentation de 5 %.

— QUIMPER.

● Pour la suppression des zones de salaires.

Plus de 5 000 personnes ont manifesté à Quimper, pour la suppression des zones de salaires.

En exemple de la situation très défavorisée des travailleurs finistériens, un délégué nota qu'un instituteur adjoint perd cinq millions anciens au cours de sa carrière par rapport à un collègue parisien ; un autre nota la

— PAIMPOL : L'Ecole nationale de Marine marchande menacée.

L'E.N.M.M. de Paimpol, où sont formés de nombreux officiers de marine marchande bretons, ne dispose pas de simulateur radar. Les élèves doivent se rendre en stage au Havre pour se former à l'usage de cet appareil. En prenant prétexte de ce manque d'équipement, le pouvoir a laissé entendre que l'Ecole pourrait être supprimée et les élèves regroupés au Havre. Une menace sérieuse pèse donc sur l'une des rares activités de Paimpol. Les élèves-officiers et le Conseil municipal ont déjà manifesté leur crainte.

— PLENEUF - VAL ANDRE : Grève scolaire.

Pour protester contre le blocage des crédits destinés à la construction d'un Collège d'Enseignement Secondaire, les enfants du primaire ont fait une grève scolaire d'une journée. Une manifestation de plus de 500 personnes a réclamé que les promesses soient tenues et que les locaux vétustes du C.E.G. soient remplacés.

● grave récession de l'économie bretonne et le départ annuel de plus de 1 500 jeunes du département.

● Licenciements à la F.P.A.

La direction de la Formation Professionnelle des Adultes a informé le Comité d'entreprise qu'elle allait licencier 150 agents dont 30 moniteurs et 60 membres du personnel administratif ou de service. Cette mesure est la conséquence de la « compression » des crédits gouvernementaux.

— MORLAIX : La S.E.R.O.M. en faillite.

Après le licenciement de 111 travailleurs, non rémunérés pour leur travail depuis janvier, l'entreprise décentralisée a déposé son bilan devant le Tribunal de la Seine. C'est l'échec total de la politique de décentralisation dans le système capitaliste libéral (voir « Le Peuple Breton », n° 76).

— CARHAIX : Licenciement d'un délégué syndical.

Une candidate à la fonction de délégué du personnel du Prisunic de Carhaix a été licenciée après une série de brimades, et de vexations. En protestation, les employés du magasin ont fait un arrêt de travail.

ILLE-ET-VILAINE

— RENNES : Mécontentement à Villejean.

Une enquête-sondage menée chez les habitants des quartiers neufs de Villejean par le P.S.U. a montré que 51 % des résidents sont mécontents de l'implantation scolaire, jugée insuffisante, 86,5 % estiment les espaces verts très insuffisants pour les enfants, 81,5 % dénoncent le manque pres que total des équipements administratifs. 78 % celui de l'équipement culturel. 41,5 % déclarent vouloir quitter la ville dès que possible. Enfin, 84 % déclarent vouloir contrôler les décisions prises par les Pouvoirs publics. Rien n'est fait pour y faciliter l'adaptation des ruraux fraîchement immigrés qui constituent 50 % de la population du quartier. Enfin, le prix des loyers répercuté sur les locataires les effets de la spéculation foncière.

— FOUGERES : Reprise du travail.

Les ouvriers de l'usine de semelles Martin, ont repris le travail après avoir obtenu une amélioration des conditions de travail, une augmentation de la « peine de chaleur » et une révision de l'échelle des salaires.

— LES INADAPTES DELAISSES.

Sur plus de 18 000 enfants inadaptés que compte l'académie de Rennes, plus de 7 000 ne sont pas scolarisés, faute d'un nombre suffisant de classes, faute de spécialistes et surtout de crédits. L'avenir de ces jeunes délaissés est souvent définitivement compromis.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



— NANTES : Grève de la faim.

Quatre syndicalistes C.F.D.T. de l'usine Sud-Aviation de Nantes-Bouguenais ont fait la grève de la faim du 12 mars jusqu'au 2 avril (jour où ils ont été hospitalisés) pour obtenir l'application de l'engagement pris en mai 1968 par la direction d'octroyer la pré-retraite aux travailleurs âgés de 60 ans au moins. Appliqué la première année, cet accord ne fut pas ensuite, même pour les ouvriers âgés de plus de 63 ans, qui, depuis neuf ans déjà, bénéficiaient du droit à la pré-retraite. Ceci révèle le caractère rétrograde de la politique du pouvoir, qui contrôle Sud-Aviation, et la détermination croissante et courageuse des travailleurs. Une délégation du C.D.J.A. de Loire-Atlantique est venue assurer les grévistes de leur soutien. De nombreux débrayages se sont succédés dans les usines Sud-Aviation, et, en solidarité, dans les autres entreprises métallurgiques.

MOR - BIHAN

— AURAY : Grève du personnel F.P.A.

En raison de la baisse catastrophique des crédits (7 % du budget global, 42 % du budget d'investissement) et du licenciement de 160 personnes, le personnel du Centre de Formation Professionnelle pour Adultes d'Auray-Kervalh s'est mis en grève à partir du 10 mars. Il dénonce l'abandon de l'Etat de ce service public, transféré progressivement à l'industrie privée. L'Etat finance ce transfert, car la formation que le travailleur recevrait chez un employeur privé le lierait à lui et assurerait sa soumission.

— PLOERMEL : Contre l'expulsion d'un fermier.

Un fermier de Beignon s'est vu congédier par son propriétaire ; lors de l'expertise, une quinzaine de fermiers sont venus pour empêcher l'expulsion. L'expert se retira ainsi que les deux gendarmes de Coëtquidan qui l'accompagnaient. Les fermiers se sont déclarés opposés à toute expulsion et à toute augmentation abusive du fermage.

— VANNES.

● Contre les abattements de zone.

Près de 500 personnes, réunies à la Bourse du Travail, ont réclamé la suppression des abattements de zones, manifestation éclatante de la double exploitation des travailleurs bretons. Le préfet a refusé de recevoir leur délégué.

● Grève des employés des transports.

Un conflit a éclaté entre le groupe Verney, qui contrôle les sociétés de transports routiers dont la C.A.T., et les syndicats des réseaux bretons de ce groupe. L'accord avec

— BATZ - LE CROIZIC : Spéculation et colonisation.

La presqu'île guérandaise se trouve confirmée, par une opération financière en cours, dans son rôle de zone touristique de luxe pour estivants des régions riches. Interviewé par Europe N° 1, M. Ganon, P.D.G. de la Société des Grands Travaux de Marseille, a annoncé le démarrage d'une grande opération commerciale à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique). Il s'agit de la construction d'un village « bas-breton (sic), accompagné d'un port de plaisance, où les clients peuvent disposer de petites maisons de style local et d'un anneau d'amarrage pour le bateau lorsque devant la maison ». Après quinze jours de lancement commercial, les souscriptions dépassent 1 200 millions d'anciens francs. On assiste là à l'accaparement des richesses de la nature en Bretagne par des sociétés capitalistes, le profit de l'entreprise revenant à de grosses entreprises extérieures à la Bretagne. Les quelques emplois prévisibles (marins, plongeurs) seront subalternes et saisonniers.

la direction a été réalisé dans la Sarthe, la Manche, la Mayenne, mais pas en Bretagne. Ainsi à Saint-Brieuc, Vannes et Quimper, les travailleurs s'estiment insatisfaits des salaires proposés : 880 F pour les mécaniciens, 800 F pour les employés de bureau, d'autant que la semaine de 48 heures est maintenue.

● Recrutement d'une main-d'œuvre docile.

Michelin recrute pour son usine de Vannes, avec force placards publicitaires, dans la presse locale, des manœuvres sans qualification de 45 à 55 ans. Ainsi, l'usine-pirate espère recruter une main-d'œuvre docile de paysans ruinés, sans traditions syndicales, ni exigences salariales, trop contente de pouvoir éviter la déportation à Paris ou dans la Ruhr. Ainsi se trouvent « récupérés » et exploités les paysans ruinés par la pénétration du capitalisme dans l'agriculture. Les capitaux Michelin dans le trust Duquesne-Purina ne s'expliquent pas autrement.

Par contre, Citroën-Michelin recrute, avec force affiches, dans toutes les communes de Bretagne, des ouvriers jeunes et sans formation professionnelle... pour ses usines de Paris ! Là-bas, le bagne viendra à bout de leur combativité. Ainsi s'organise la pression des travailleurs bretons.

— POUR LA LANGUE BRETONNE.

En grève pour obtenir une réforme de l'enseignement et la révision de leur règlement intérieur, les élèves du lycée Dupuy de Lôme, de Lorient, et du lycée A.R. Le Sage, de Vannes, ont inclus dans leurs revendications la parité du breton avec les autres langues enseignées dans le secondaire.

LE PROBLEME DES PETITS COMMERÇANTS BRETONS

De nombreux petits commerçants en Bretagne sont victimes du faible niveau de vie et de l'émigration de la population bretonne, et de la récession économique. Ils étaient près de 15 000 à la manifestation du 9 mars à Paris, beaucoup plus nombreux que ceux de départements de l'ouest intérieur (Maine-et-Loire : 500), eux-mêmes plus nombreux que ceux du reste de l'hexagone. Particulièrement nombreux étaient les manifestants brestois, ceux de Tréguier, du Centre-Bretagne et de la région briochine. Ceux-ci avaient voulu louer un train spécial, mais s'étaient heurtés au refus de la S.N.C.F. Ils durent alors recourir à la location d'un grand nombre de cars répartis en plusieurs itinéraires.

Cette participation massive, avec force « gwenn-ha-du », BZH et slogans bretons, traduit le désespoir croissant de beaucoup de petits commerçants de Bretagne, confrontés à

la désertification. Toujours plus nombreux, ils semblent se rendre compte que le problème de leur survie ne passe pas par l'assurance-maladie, mais par celui de la survie de la Bretagne, menacée par le capitalisme. « La Bretagne est destinée à être une région de vacances en temps de paix et une cible atomique en temps de guerre », a déclaré un délégué de Landéda. En fait, pour les petits commerçants aussi, une Bretagne socialiste est la seule solution.

Imprimerie Commerciale Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P n° 41.387
Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 2^e trimestre